



ELECTRICITÉ

Vers le renforcement de la capacité de la centrale de Djeno

La société Aksa Enerji a été chargée de la réhabilitation et de l'extension de la centrale électrique à gaz de Djeno, à Pointe-Noire. A l'issue de la séance de travail entre elle et le ministère de tutelle, le 23 avril à Brazzaville, il ressort que les travaux de réhabilitation de la première turbine de 25 MW sont avancés et la

mise en service est attendue dans une dizaine de jours.

Les deux parties se sont accordées également sur les dispositions à prendre pour la mise sur le réseau de transport national géré par Energie électrique du Congo de l'électricité produite par cette turbine. **Page 3**



RÉINSERTION ÉCONOMIQUE

Un appui financier de l'OFII aux Congolais



Des responsables de l'OFII et des bénéficiaires du projet./Adiac

L'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) va octroyer plus de 39 milliards FCFA à onze Congolais dont quatre femmes et sept hommes. Cet appui financier servira à la création par les intéressés de très petites entreprises dans les domaines de l'agriculture, des services et du commerce. L'annonce a été faite le 22 avril à Brazzaville par le directeur du bureau régional de cet organisme, Pascal Chartrez, lors de la réunion du comité de financement des projets de réinsertion au Congo-Brazzaville. **Page 6**

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

L'intersyndicale demande la signature du 2e protocole d'accord



L'intersyndicale en réunion

Réuni le 20 avril à Brazzaville, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a appelé le gouvernement à parapher le deuxième protocole d'accord qui lui a été soumis en vue de maintenir le dialogue et un climat social apaisé.

Il a également demandé « l'arrêt immédiat des précomptes relatifs à l'assurance maladie universelle sur les salaires des travailleurs de l'alpha mater et le remboursement des sommes retenues ». Signé en 2019, le premier protocole d'accord était arrivé à terme en juin 2021. **Page 6**

TECHNOLOGIES

Osiane fait du Congo la capitale africaine du numérique



Osiane 2021

La rencontre des experts et des parties prenantes au développement de l'innovation et du numérique de l'Afrique centrale, dont la dixième édition s'ouvre demain à Brazzaville sur le thème « Engageons-nous pour les transformations durables », attend plus de 300 participants parmi lesquels décideurs, dirigeants et chefs d'entreprises.

Cette édition, comme les précédentes, veut promouvoir davantage les acteurs et leurs innovations. Un engagement du salon à soutenir les réflexions sur la manière dont la sous-région d'Afrique centrale doit repenser ses transformations durables. **Page 8**

PUBLICATION

« L'Ecole de peinture de Poto-Poto, une tradition créative à l'épreuve du monde » de Parfait Mbon

Page 16



EDITORIAL

Enfin le pont !

Page 2

ÉDITORIAL

Enfin le pont!

Ainsi s'exclameront sur les deux rives du fleuve Congo les citoyens rêvant de voir la vaste nappe d'eau franchie par un viaduc. Un trait d'union grâce auquel personnes et biens, automobiles et locomotives iront à la rencontre de nouveaux espoirs qu'il va forcément générer. D'autant plus que l'un après l'autre les obstacles posés sur le chemin de son exécution tombent.

Le dernier en date, pourrait-on dire, est l'approbation, le 14 avril, par le Sénat Rd-congolais, de l'accord de financement du tant attendu pont-route-rail devant relier Brazzaville et Kinshasa. L'adhésion des membres de la chambre haute du parlement de République démocratique du Congo (RDC), quatre-vingt-cinq « oui », contre cinq « non », donne raison aux experts pour qui plus rien ne s'oppose à l'élévation de l'ouvrage.

Des voix discordantes à Kinshasa conditionnaient la mise en œuvre de ce projet à la construction d'un port en eau profonde à Banana, en RDC. L'argumentaire allait encore plus loin puisqu'on estimait que le pont ferait les affaires de Brazzaville au détriment de sa voisine. Que de présupposés ! Aussi longtemps que les Africains n'associeront pas les causes nationales à l'intégration continentale, ils manqueront le rendez-vous du développement.

Il ne s'agit pas de botter en touche les opinions contraires légitimes telles que celle rappelée plus haut, exprimée par des personnes honorables devront être entendues par les dirigeants pour une meilleure gestion des infrastructures communautaires. Les peuples des deux Congo, avec ceux des autres pays du continent, se réjouiront si le pont projeté assure leur épanouissement.

Les objectifs économiques et commerciaux sont au cœur de cet ouvrage, mais les impératifs sécuritaires doivent intégrer la dynamique du rêve de voir Kinshasa et Brazzaville reliées par la route et le rail en même temps que les embarcations fluviales assureront leur part du trafic. Quand tout ceci sera accompli, le mérite en reviendra aux politiques et aux investisseurs qui auront fait de ce pont longtemps chanté par les artistes et loué par les écrivains des deux rives une réalité.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Des magistrats exposés à diverses sanctions

La commission de discipline des magistrats que préside le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a examiné, les 19 et 20 avril, les dossiers de huit juges qui ont comparu devant elle pour divers motifs.



Les membres de la commission de discipline des magistrats à la clôture de la session Adiac

Sans dévoiler le secret des délibérations, les membres de la commission de discipline des magistrats ont pris des sanctions contre certains d'entre eux. Des sanctions qui seront soumises à l'approbation du Conseil supérieur de la magistrature qui se réunira dans les prochains jours. Membre du Conseil supérieur de la magistrature, Sylvain Lekaka a rappelé que le statut de la magistrature prévoit des sanctions qui sont étagées. Elles peuvent partir de la réprimande avec inscription au dossier à la révocation en passant par la rétrogradation et le déplacement d'office.

« Si quelqu'un est révoqué, c'est qu'on a jugé qu'il n'est pas digne de continuer à être magistrat. C'est la sanction suprême. Nous sommes une composante du Conseil supérieur de la magistrature ; une fois les huit magistrats entendus, le rapport sera fait au Conseil qui prononcera des sanctions s'il y a lieu de sanctionner », a expliqué cet enseignant à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Selon lui, les magistrats sont des citoyens auxquels la loi reconnaît des pouvoirs très importants y compris celui de priver les gens de leurs libertés. La même loi qui leur a donné autant de pouvoirs contrôle, a-t-il poursuivi, la manière dont ils l'exercent. « Il arrive que les justifiables se plaignent du comportement des magistrats. Ils ont la possibilité de saisir le ministre de la Justice par l'inspection des juridictions. L'inspection, après avoir entendu les magistrats incriminés, peut les traduire devant la commission de discipline qui traite les dossiers, les entend, s'il y a lieu à sanctionner. Les magistrats, en raison des pouvoirs qui leur sont conférés, obéissent aussi à une déontologie. Un magistrat c'est quelqu'un qui doit respecter les conditions d'honneur, d'impartialité... », a conclu Sylvain Lekaka, précisant que si les griefs sont avérés, ils subiront les sanctions. Au cas contraire, ils seront purement et simplement relaxés.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENERGIE

Renforcer la capacité d'exploitation de la centrale électrique de Djeno

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a échangé, le 23 avril à Brazzaville, avec une délégation de la société Aksa Energy, conduite par Sedar Nisli, son vice-président.

La rencontre entre les deux parties portait sur la mise en exploitation de la centrale électrique à gaz de Djeno (CED) confiée à la société Aksa pour sa réhabilitation. De cette rencontre, il ressort que les travaux de réhabilitation de la première turbine de 25 MW sont très avancés et la mise en service se fera dans une dizaine de jours. Aussi, les deux parties se sont accordées sur les dispositions à prendre pour la mise sur le réseau de transport national géré par la société Energie électrique du Congo (E2C) de l'électricité qui sera produite par cette turbine. Pour ce faire, en vue de mener à bien les négociations du contrat, une relance de discussions a été convenue sur le principe d'évacuation de l'énergie à produire par la centrale de Djeno, à savoir « le transport d'énergie par E2C de Pointe-Noire à Brazzaville pour livraison à la République démocratique du Congo » ; « l'achat de la production de Djeno par E2C ».

Il s'agira également de revoir l'analyse de l'étude d'intégration de la centrale de Djeno au réseau en vue de définir le cahier de charges des investissements à consentir pour l'amélioration du transit de puissance entre Pointe-Noire et Brazzaville.

Notons qu'une réunion de travail tripartite est prévue du 16 au 18 mai prochain entre le ministère de l'Energie, Aksa et la E2C en vue de parvenir à une conclusion sur la fixation du prix kilowatt/heure. Aksa energy company Congo est une filiale d'une société de droit turque qui opère dans le domaine énergétique. Présente en Afrique, en Europe et en Asie, elle a été retenue comme adjudicataire, avec pour missions de réhabiliter les deux turbines de 25 MW chacune, puis de porter la puissance installée à 100 MW, la capacité de production devant, au terme de la concession qui durera trente ans, représenter au moins 80% de la puissance installée. Ce mode de gestion permettra la réhabilitation de l'ouvrage, la création d'emplois et la valorisation du potentiel gazier du Congo.

Gloria Imelda Lossele

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Les Nations unies et la Banque mondiale vont aider le Congo à combattre le fléau

Les agences du système des Nations unies au Congo et la Banque mondiale ont donné, les 21 et 22 avril à Brazzaville, au ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara, leur accord de principe pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre les antivaleurs et d'autres comportements déviants dans l'administration publique.

Créé pour combattre les valeurs négatives qui gangrènent l'administration congolaise, le ministère du Contrôle d'Etat a initié une démarche novatrice orientée vers la gestion axée sur les résultats (GAR). Une approche visant à améliorer de manière significative la qualité du service public au Congo.

A cet effet, le ministre du Contrôle d'Etat, Jean Rosaire Ibara, a sollicité l'appui des Nations unies et de la Banque mondiale dans ce combat qu'il a engagé pour éradiquer les antivaleurs, un phénomène grandissant dans l'administration publique congolaise. « Le système des Nations unies intervient dans les pays à la demande du gouvernement. Ayant la charge du contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, avec de grands projets à réaliser, nous avons donc, à la demande du gouvernement, sollicité l'expertise des Nations unies et de la Banque mondiale, pour nous accompagner dans l'accomplissement de cette mission », a souligné le ministre Jean Rosaire Ibara.

Pour le coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo, l'approche proposée par le ministère du



Jean Rosaire Ibara s'entretenant avec la délégation des agences du système des Nations unies au Congo/Adiac.

Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique est fondamentale et mérite d'être soutenue par son institution. « Monsieur le ministre nous a briefés sur les missions de son département, créé pour lutter contre les antivaleurs. Nous avons, surtout, voulu connaître ses axes d'intervention et sa vision des choses, qui est en phase avec celle du président de la République, consistant à améliorer la gouvernance publique et les services de l'Etat. C'est un sujet qui nous tient à cœur, pour lequel le système des Nations unies a de l'expérience. Nous sommes largement satisfaits et décidons d'accompagner le gouvernement, afin qu'il améliore la qualité de ses services », a réagi Chris Mburu.

Sept stratégies et six projets à réaliser dans l'agenda 2022

Présentant son département ministériel, Jean Rosaire Ibara a fait savoir aux partenaires que celui-ci est orienté vers sept finalités stratégiques. Il s'agit, entre autres, de doter l'administration congolaise d'un cadre de référence d'exercice du contrôle administratif, par l'élabora-

tion d'un dispositif de contrôle interne. Un organe constitué de plusieurs composantes qui sont chargées de la gestion des risques; du contrôle permanent des opérations; de la conformité et de l'audit interne.

Ces stratégies visent aussi à opérationnaliser la gestion axée sur les résultats, par la mise en place d'un système de management de la performance dans l'administration publique ainsi que l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les antivaleurs.

S'agissant des défis à relever, le ministre en charge du Contrôle d'Etat a inscrit six projets qu'il estime prioritaires au titre de cette année. Ils portent sur la réalisation d'un état des lieux sur le contrôle interne dans l'administration publique ; la réalisation d'une étude sur la qualité du service public dans l'administration publique ; l'élaboration des politiques du ministère et des stratégies de lutte contre les antivaleurs. De même, il tient à l'acquisition, cette année, d'un parc automobile digne et à la création de son site web.

Précisons que la délégation de la Banque mondiale a été conduite par Ousmane Bachir Déomé.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Afrique : les transitions se prolongent

Dans cinq pays africains en transition politique, le retour à l'ordre constitutionnel prend le large. A cause des problèmes endogènes et exogènes complexes, à cause aussi de la nature de ce que l'avenir, estimé comme « une page blanche » par un penseur du siècle dernier, Victor Hugo en l'occurrence, peut prêter à équivoque : on ne sait toujours pas ce qu'il nous réserve. Les dirigeants en poste dans ces pays-là y songent-il peut-être assez fortement. Le temps des impasses.

Commençons par le Soudan. En avril 2019, les militaires destituent le président Omar El-Béchir à la suite d'une série de manifestations de rues des forces dites de la liberté et du changement. Les hommes en treillis veulent rester en poste pendant longtemps et se heurtent à la pression populaire. Une place est faite à un régime négocié intégrant l'armée et les civils. Le Premier ministre Abdallah Hamdok, issu de ce consensus, est désigné en août 2021.

On croit à l'avènement d'une transition démocratique au Soudan, mais les espoirs sont vite douchés par les tombeurs de l'ex-président. Ils compliquent la vie au Premier ministre, l'écartent du pouvoir, le reprennent, puis à nouveau l'écartent cette fois définitivement. Considéré comme l'homme fort du pays,

le général Abdel Fattah Abdelramane Al-Burhan, nommé à la tête de l'institution militaire transitoire, fait toujours face à une contestation de son autorité par la rue, mais bénéficie du soutien de puissances régionales et extérieures. Il ne presse pas le pas.

Le Mali. Combien de temps doit durer le régime d'exception installé en 2020 après la chute du regretté président Ibrahim Boubacar Keïta ? Cette question résume le climat des relations entre ce pays, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CEDEAO- et la communauté internationale, à travers la France, partenaire historique du Mali. Ces instances ont beau prier Bamako d'écourter la transition au départ fixée à dix-huit mois, rien n'y est fait. Après quasiment deux années d'exercice, sous la direction du colonel Assimi Goïta, les autorités provisoires n'envisagent les élections qu'au bout de deux autres années supplémentaires. Elles l'ont expliqué à la fin de la semaine dernière.

Guinée. On aime dire Guinée Conakry pour distinguer le pays de Sékou Touré des autres nations du même nom. Les militaires ont évincé le président Alpha Condé, le 5 septembre 2021. Gardé en résidence surveillée pendant un long moment, il avait obtenu de se soigner à l'étranger puis est rentré. Demandez le programme de fin de la transition aux

hommes emmenés par le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, il se fera attendre. Le régime a lancé des consultations en vue d'une large concertation nationale, donnant aux observateurs le sentiment de ne pas se plier aux pressions extérieures.

Burkina Faso. Assez exceptionnel ! On croyait la transition en place renvoyer à plus tard le dénouement du procès Sankara, du nom de l'ancien président emporté par un putsch le 15 octobre 1987. Non. Les lourdes condamnations prononcées à l'encontre des présumés auteurs du forfait ont marqué les esprits. Comme si les militaires ayant renversé le président Christian Kaboré en début d'année voulaient prévenir un éventuel retour en grâce des successeurs de Thomas Sankara. Malgré tout, à Ouagadougou, la feuille de route pour le retour à la vie démocratique s'élabore sur un long terme.

Le Tchad enfin. Doha, la capitale du Qatar, accueille depuis quelques jours les pourparlers devant dessiner les contours d'un dialogue national voulu par les autorités militaires de transition pour le mois de mai. Arrivés au pouvoir en avril 2021 à la suite de la disparition tragique du président Idriss Deby Itno, les militaires n'ont pas tenu les délais d'une transition limitée dans le temps. De l'avis du chef du régime provisoire lui-même, le géné-

ral Mahamat Idriss Déby Itno, beaucoup reste à faire.

Quelques enseignements : des cinq pays, deux des trois relevant de la région d'Afrique de l'Ouest sont aux prises avec les mouvements djihadistes. Il s'agit du Mali et du Burkina Faso. Leurs relations sont au point mort avec la communauté régionale, et particulièrement Bamako avec Paris. La présence sur le sol malien d'instructeurs russes envenime de plus belle le climat. Même si sur le front militaire son cas est différent, la Guinée n'est pas non plus en odeur de sainteté avec la CEDEAO, alors que Khartoum a quasiment cessé de mobiliser l'attention de la communauté internationale.

De son côté, N'Djamena se la joue seule. Les ensembles régionaux dont relève le Tchad, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, n'ont pas choisi la controverse des sanctions. On peut volontiers les accuser d'absence de rigueur, elles invoqueront le contexte de l'avènement du régime militaire tchadien actuel. Un président élu n'a pas été évincé en cours de mandat. Tout de même, il faut prier pour que ce pays ne retombe pas dans la spirale des rébellions tentaculaires à l'origine de tant d'épreuves pour son peuple.

Gankama N'Siah

AFRIQUE CENTRALE

Les indicateurs de l'Observatoire des forêts révisés

Les experts des forêts d'Afrique centrale prennent part, depuis le 19 avril à Douala, au Cameroun, à un atelier d'ajustement des indicateurs de l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) afin d'identifier de nouveaux indicateurs relatifs aux statistiques environnementales.

Organisées par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) en partenariat avec plusieurs autres institutions du secteur, les discussions autour du sujet permettront, entre autres, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques d'intégration capables de mesurer les progrès accomplis aux niveaux national et régional ; l'harmonisation de ces données pour un meilleur suivi et évolution de la forêt, l'environnement et la biodiversité.

Il est question pour les participants de faire l'état des lieux des indicateurs actuels renseignés dans le système d'information de l'Ofac ; présenter et examiner les processus au sein des organisations et partenaires en vue d'identifier de potentielles synergies ; examiner les mécanismes de

collecte de données de l'Ofac pour les améliorer ; identifier des thèmes pour les prochaines publications de l'Ofac, etc., dans le but d'accroître la cohérence et les synergies dans les efforts de collecte de données en Afrique centrale et améliorer les rapports sur les forêts primaires.

« La révision des indicateurs de l'Ofac, en lien avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), va aider à affiner les informations collectées et enregistrées sur le portail de ladite cellule. À ce titre, sera élaborée une note d'analyse sur la base de l'état des besoins de suivi par la CEEAC, des indicateurs renseignés dans le système Ofac ainsi que d'autres processus de collecte de données dans la sous-région », a déclaré le secrétaire

exécutif de la Comifac, Hervé Martial Maidou.

La formation en format hybride réunit des experts de la Comifac, des représentants de la CEEAC, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; des représentants des projets et programmes mettant en œuvre des processus de collecte et de diffusion de données sur la statistique environnementale...

Créé en 2007, l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale est une cellule spécialisée de la Comifac. Il met à disposition des données actualisées et pertinentes sur les forêts et les écosystèmes de la région, visant la prise de décisions politiques, la promotion d'une meilleure gouvernance ainsi qu'une gestion durable des ressources naturelles.

Gloria Imelda Lossele

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Plusieurs zones de Diata et Château d'eau connectées au réseau de la LCDE



À l'initiative de l'association Diata-Château d'eau Innovation que dirige Alban Kaky, les agents de La Congolaise des eaux (LCDE) procèdent, depuis plusieurs jours, non seulement au rétablissement mais aussi à l'approvisionnement en eau des habitants de la zone Matouba Abraham, rue Saint Paul ainsi que l'Île Diata. Ces endroits n'étaient plus approvisionnés en eau depuis plusieurs années pour certains et plusieurs mois pour d'autres. « C'est salutaire pour la population

car l'eau coule maintenant. Souvent lorsque personne ne pense à faire le diagnostic d'un problème social, personne ne pense à la solution », a indiqué Alban Kaky. Ce travail a été réalisé suite à un diagnostic effectué par l'association Diata-Château Innovation, une plateforme qui milite pour l'amélioration de la qualité de la vie de la population, sous la supervision de la LCDE.

Rude Ngoma

TRIBUNE LIBRE

Les Français de l'étranger isolés, délaissés, fragilisés

La suppression du corps diplomatique est un coup fatal porté par le pouvoir actuel à l'influence française dans le monde. Notre pays est sur le point de perdre sa capacité à défendre ses citoyens, mais aussi sa voix et sa place à l'étranger. La France s'appête à devenir le seul État de l'Union européenne, et seule puissance du G7 et du G20, à ne plus disposer d'un corps dédié de diplomates de carrière.

Des milliers de Français de l'étranger vont voir la France poursuivre son abandon progressif et volontaire, des milliers de familles vont subir l'effacement volontaire de leur pays à leurs côtés.

Funeste décision qui met avant tout en danger les 2,5 millions de Français de l'étranger déjà abandonnés lors de ce quinquennat par un État français qui se coupe de ses relais et « ambassadeurs » du quotidien partout à travers le globe.

Notre capacité à venir en aide à nos concitoyens est gravement mise en danger. N'oublions pas qu'au cœur de la crise sanitaire de coronavirus, 150 000 Français ont pu être rapatriés en quinze jours grâce à l'expertise, au dévouement et au savoir-faire de plusieurs centaines de diplomates français.

Ces professionnels de carrière ont su se battre pied à pied auprès des autorités locales pour obtenir des autorisations de vol, grâce à des relations de confiance tissées avec patience et intelligence sur le terrain. Les liens étroits et de confiance avec nos interlocuteurs étrangers se nouent grâce à une expertise rare, une connaissance fine des cultures étrangères. Cela ne s'apprend pas en quelques mois, cela ne s'acquiert pas par hasard dans une école généraliste et fourre-tout.

Notre réseau diplomatique et consulaire, financièrement et politiquement fragilisé depuis 2017, repose sur le dévouement exemplaire d'agents qui ont consacré leur vie au service public dans le monde en apprenant des compétences rares mises au service de nos compatriotes à l'étranger.

En supprimant le corps diplomatique et les diplomates professionnels, deuxième réseau le plus important au monde, ce sont les piliers de la République que le président Macron fragilise.

Nos diplomates perdront leur force, leur histoire, leur richesse. La diplomatie française ce n'est pas une start-up où on pioche des cadres au gré des cours d'un marché de matière grise en leur inculquant sur le tas des rudiments de relations internationales, d'histoire des civilisations.

Cette mauvaise nouvelle tombe au pire moment, à l'heure où notre diplomatie est déjà en train de disparaître sur le terrain : des budgets de plus en plus restreints dans les ambassades, nos représentants à l'étranger dépouillés de leur puissance de frappe.

À vouloir tout déconstruire on fragilise l'essentiel, à vouloir tout déconstruire on met en péril les outils de notre puissance issus de siècle de tradition diplomatique et des efforts inouïs et visionnaires entrepris par le général de Gaulle. Talleyrand, père de la diplomatie française, comme De Gaulle, fondateur de notre souveraineté contemporaine, voient leur héritage sabordé.

Faut-il se résigner et croire à la fatalité de l'abaissement français dans le monde ? Je m'y refuse et m'engage pleinement dans le redressement et l'honneur d'un grand et vieux pays plus que jamais indispensable à l'équilibre de plus en plus précaire du monde.

Aurélie Pirillo

Aurélie Pirillo est la candidate officiellement investie par la droite et le centre à l'occasion des élections législatives françaises pour les Français de l'étranger en Afrique et au Moyen-Orient qui se dérouleront en juin 2022. Conseillère de Paris, pendant dix ans cheffe de cabinet du député-maire du 16e arrondissement de Paris et ancienne ministre de Jacques Chirac, elle a, pendant une décennie, travaillé à l'Assemblée nationale auprès de la Commission des affaires étrangères et des groupes d'amitiés de nombreux pays africains et moyen-orientaux.

PROTECTION SOCIALE

La Camu bientôt opérationnelle

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a organisé, le 21 avril à Brazzaville, l'atelier de sensibilisation des gestionnaires des ressources humaines sur le processus et le dispositif d'enrôlement des assurés auprès de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu).

L'atelier a réuni les gestionnaires des ressources humaines des banques, assurances et microfinances ; les industries forestières et manufactures ; mines, pétroles et parapétrolier ; les services, hôtellerie, transports, négoce ; énergie, eaux, télécommunications. L'objectif ayant été de les sensibiliser sur l'entrée en exploitation très prochaine de la Camu et sur les dispositions pratiques de déclaration à prendre.

Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké Ndza, a rappelé que la Camu est l'organe de gestion du régime d'assurance maladie universelle en République du Congo. Les objectifs visés consistent à garantir l'accès aux soins de santé à tous ; contribuer au développement de l'offre de soins de qualité ; sauvegarder l'équilibre financier du régime. « En votre qualité de responsables des ressources humaines de vos entités respectives, vous êtes des interlocuteurs de premier ordre de la Camu dans le processus d'enrôlement des assurés, notamment dans le cadre de l'immatriculation et l'affiliation du personnel de vos entreprises. L'objectif étant de comprendre et d'améliorer le



dispositif d'immatriculation, d'affiliation et de déclaration de vos entreprises ainsi que de leur personnel », a déclaré le directeur de cabinet.

Selon lui, les contributions avisées des participants sont attendues afin d'améliorer le dispositif, tout en privilégiant le bénéfice

qu'en tirera leur personnel. Car, avec l'opérationnalisation de la Camu, ils accéderont, a-t-il dit, désormais aux soins de santé sans que les capacités financières n'en constituent un obstacle. « Il va sans dire que l'avènement de la Camu nécessitera quelques adaptations, tant du point de

Des participants à l'atelier. DR
vue de l'organisation interne de vos entités que des logiciels de paie et des relations avec les autres parties prenantes impliquées dans le processus de la couverture sociale. Ces adaptations s'avèrent nécessaires en vue d'établir des relations efficaces entre employeurs et

la Camu, gage de la prise en charge des assurés », a précisé Christian Aboké Ndza.

L'atelier de sensibilisation des gestionnaires des ressources humaines sur le processus et le dispositif d'enrôlement des assurés auprès de la Camu a été organisé deux semaines après celui des responsables des formations sanitaires sur la démarche de conventionnement auprès de cette caisse. Ils viennent de s'ajouter aux deux premiers organisés par le gouvernement. Il s'agit respectivement de ceux portant sur l'examen et l'adoption des projets de conventionnement auprès de la Camu et la validation des grilles d'évaluation des formations sanitaires et de la tarification des actes de soins. « Ce processus témoigne l'engagement du gouvernement, à travers le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, à traduire l'ambition et la ferme volonté du chef de l'Etat à étendre la protection sociale à l'ensemble de la population congolaise. Ceci dans le but de renforcer la solidarité nationale pour un accès aux soins de santé de qualité à toute la population sur l'ensemble du territoire national », a conclu Christian Aboké Ndza.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Remise des diplômes confisqués à l'étranger aux étudiants congolais

Des étudiants boursiers au Cameroun et au Maroc, de retour au Congo sans documents académiques depuis plusieurs mois, ont reçu le 21 avril à Brazzaville, du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, leurs diplômes, attestations et relevés des notes confisqués par les institutions privées d'enseignement de ces deux pays.

La remise officielle des documents académiques de fin de formation aux étudiants concernés fait suite à l'implication du gouvernement représenté par le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé auprès des responsables des établissements privés du Cameroun et du Maroc. En effet, ces étudiants ont rencontré des difficultés dans l'obtention de leur documents à cause du non-respect des engagements par la partie congolaise, qui avait signé un accord de partenariat avec ces pays pour la formation de ses apprenants.

Au total, quarante-sept étudiants dont trente-neuf boursiers issus des établissements du Maroc et huit du Cameroun ont reçu leurs attestations et diplômes de fin de formation. Cette formation a porté sur plusieurs filières, entre autres, le management, l'hôtellerie, l'ingénierie de la santé, l'ingénierie électrique.



La cérémonie de réception des diplômes par les étudiants/Adiac

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a félicité la patience des étudiants et leur sens de responsabilité à surpasser les difficultés rencontrées dans ces pays étrangers. Selon lui, tous les cas n'ont pas encore été résolus car il reste ceux du Bénin, du Sénégal, de la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

« Pour cette expérience vécue

avec les partenaires des institutions privées du Cameroun et de Maroc, les formations à l'extérieur du pays prendront fin cette année avec la dernière génération des étudiants congolais à l'Université privée de Marrakech, au Maroc », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« il faut ouvrir des nouveaux partenariats avec les institutions pu-

bliques pour permettre que la coopération entre les Etats soit la seule voie empruntée pour former les jeunes ».

Par ailleurs, il a souligné qu'il n'est pas aisé de voir les jeunes mis en formation et ayant terminé avec brio leurs études, rentrés sans diplômes parce que saisis par les établissements privés, pénalisant ainsi leur insertion dans le monde

professionnel et leur capacité à intégrer résolument la marche pour développement. Il a annoncé à cette occasion que certains étudiants ont été retenus comme enseignants volontaires dans des collèges et lycées d'enseignement technique et professionnel.

Ghislain Thierry Maguessa a exhorté ces étudiants à ne pas remettre leur philosophie de formation en cause car ce n'est qu'un premier pas. « Vous n'êtes pas formés pour être des fonctionnaires mais pour être des acteurs de développement tant dans le public que dans le privé. Devenez des entrepreneurs en apportant les connaissances et l'expérience acquises durant votre formation », a-t-il indiqué. Les étudiants ont témoigné leur gratitude au gouvernement qui a pu délivrer leurs diplômes, promettant de mettre leurs connaissances au bénéfice du pays.

Lydie Gisèle Oko

RÉINSERTION DES CONGOLAIS QUITTANT LA FRANCE

L'OFII octroie un appui financier de 39, 8 millions FCFA aux porteurs de projet

L'annonce a été faite par le directeur du bureau régional de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Pascal Chartrez, lors de la réunion du comité de financement des projets de réinsertion au Congo-Brazzaville, le 21 avril, à l'Institut français du Congo (IFC).

Basé à Yaoundé, au Cameroun, le bureau régional de l'OFII, conduit par son directeur, Pascal Chartrez, a séjourné en République du Congo du 19 au 22 avril. Outre ses prérogatives d'accompagnement et d'intégration des étrangers autorisés à séjourner durablement en France, l'OFII a aussi pour mission d'œuvrer à la réinsertion socio-économique des étrangers dans leur pays d'origine. Pour ce faire, il propose des dispositifs d'aide au retour volontaire ou à la réinsertion, notamment des étudiants, dont le titre de séjour en France arrive à expiration. Pour faciliter leur réinsertion et valoriser localement les compétences développées en France, l'OFII met à disposition de ceux souhaitant créer une activité économique dans leur pays d'origine des appuis techniques et financiers adaptés à leurs besoins. C'est ainsi qu'accompagnant onze Congolais dont quatre femmes et sept hommes en procédure de retour volontaire, l'OFII a tenu, le 21 avril à l'IFC, un comité d'examen pour le financement de leur projet de réinsertion. Ces projets, de nature économique, prévoient la création de très petites entreprises dans les domaines de l'agriculture, des services et du commerce. Au terme de ce comité, l'OFII a décidé d'octroyer un appui financier de 39, 8 millions de FCFA à ces porteurs de projet, soit une aide directe d'environ 3,5 millions FCFA par bénéficiaire.

Depuis la mise en œuvre de ce dispositif d'aide au retour volontaire en 2012, ce sont cinquante-cinq Congolais qui ont bénéficié de cet accompagnement financier, pour un montant total de 194 millions FCFA, créant soixante-dix-neuf emplois directs. La tenue de ce comité de financement traduit, une fois encore, la volonté de l'Equipe France d'apporter des réponses concrètes à des problématiques complexes telles que la réinsertion dans le pays d'origine et constitue, pour le Congo, l'opportunité de s'appuyer sur des ressortissants désireux de contribuer au développement du pays après un séjour en France.

Une réinsertion à trois volets

A l'issue de la réunion, le directeur du bureau régional Afrique centrale, Pascal Chartrez, a souligné que l'aide à la réinsertion de l'OFII comporte trois volets. Un premier dans le domaine de l'aide sociale ; un deuxième dans le domaine de l'aide à l'emploi avec la possibilité d'intégrer par l'emploi formel à Brazzaville ; et le troisième, la réinsertion par la création d'un micro projet économique. « C'était l'objet de la réunion d'aujourd'hui. Nous avons auditionné huit personnes, quatre femmes et quatre hommes qui ont développé des projets dans des domaines différents, à la fois dans le service, le commerce, l'agriculture et de l'élevage. Il



Des responsables de l'OFII et des bénéficiaires du projet/Adiac

Il y a deux catégories de bénéficiaires potentiels, et cela part de la France. Les candidats doivent se présenter à la direction territoriale de l'OFII. Il y a des personnes qui sont en fin de séjour en France pour des raisons diverses et variées et des étudiants qui peuvent bénéficier également du dispositif », a-t-il déclaré. Pascal Chartrez a fait savoir également qu'au Congo, l'OFII est à une soixantaine de projets depuis sa mise en place. Il s'agit d'un dispositif très intéressant à développer, parce qu'il permet d'avoir un appui financier mais également un appui technique. « Ici, nous pouvons financer des projets, mais aussi l'accompagnement par l'intermédiaire

d'opérateurs qui vont pendant une année incuber l'entreprise. On a quand même le sentiment qu'on a un déficit d'informations par rapport aux étudiants congolais en France qui sont peu informés de ce dispositif et il faut absolument qu'on l'améliore », a-t-il déploré. Enfin, il a indiqué que durant son séjour, il a rencontré les différents organismes qui sont dans le champ de l'emploi et de l'information, avec lesquels ils sont en train de nouer une collaboration et une coopération. Loïc Itoua, étudiant en management de la qualité et de la météorologie, arrivé au terme de ses études en France, a souhaité pour des diverses raisons ren-

trer au pays et monter un projet. « C'est dans la foulée que j'ai pris connaissance d'un dispositif que l'OFII a mis en place depuis 2012 qui consiste à aider les étudiants volontaires à entrer chez eux pour monter un microprojet. Mon projet, c'est sur la commercialisation des produits agricoles auprès des grossistes et je vends dans des principaux marchés, notamment à Pointe-Noire. Des voyages de prospection pour voir combien ça coûte se font », a-t-il souligné. Il encourage ses compatriotes étudiants qui habitent en France de se rapprocher de l'OFII avec des projets, afin de rentrer au pays et lui faire bénéficier leur savoir.

Bruno Okokana

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale demande au gouvernement de signer le deuxième protocole d'accord

La signature, par le gouvernement du deuxième protocole d'accord soumis par l'intersyndicale depuis un mois, fait partie des demandes formulées par le collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi à l'issue de sa réunion tenue le 20 avril à Brazzaville. L'objectif étant de maintenir le dialogue et un climat social apaisé. A cela s'ajoute : « Le versement des deux quotités restantes pour l'exécution intégrale du protocole d'accord du 1^{er} août 2019, qui seront réparties, par les syndicats, en conformité avec le protocole d'accord », peut-on lire sur la déclaration de l'intersyndicale. Le protocole d'accord du 1^{er} août 2019 était, en effet, arrivé à terme le 30 juin 2021.

Une autre demande : l'arrêt immédiat des précomptes relatifs à l'assurance maladie univer-



selle (Camu) sur les salaires des travailleurs de l'université Marien-Ngouabi et le remboursement des sommes retenues abusivement. Le collège intersyndical a, en effet, constaté la ponction de 2,2% sur les salaires des travailleurs de cette entité, au profit de la Camu, encore en projet, sans sensibilisation préalable. « Le collège intersyndical se réserve le droit de recourir à d'autres formes d'actions, selon

L'intersyndicale en réunion ses mécanismes, si les revendications énumérées ne trouvent pas satisfaction », souligne la déclaration.

Néanmoins, l'intersyndicale de l'université Marien-Ngouabi a reconnu l'exécution par le gouvernement de 90% de ses engagements, pris dans le protocole d'accord du 1^{er} août 2019, en versant seize quotités sur les dix-huit convenues.

Rominique Makaya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Popiel Stanislas, je souhaite être désormais appelé Popiel-Gautier Stanislas. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Les enfants Ibe, Marina Zodialho, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Moukondo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur et belle-fille Mme Moukondo née Ibe Mfira Ornella survenu le 10 avril 2022 à Paris en France. La veillée mortuaire se tient au 44 rue Maguenguégué Texaco (réf : avenue de l'intendance). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



DIPLOMATIE

La guerre en Ukraine accélère les fractures entre l'Occident et l'Afrique

L'Occident, quoique rassemblé, peine à mobiliser au-delà de ses rangs comme jadis, certains pays, notamment africains, refusant de s'aligner. Des signes de fractures et d'une révolution potentielle pour l'économie mondiale et des rapports de force. La guerre en Ukraine porte des germes d'une accélération de la refonte des relations internationales, selon les experts. L'Afrique en est un exemple.

« Nous sommes à un moment d'émancipation vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Occident et de fragmentation du paysage politique mondial », écrit la directrice de la prévision pour l'unité de recherche de «The Economist», Agathe Demarais. La professeure d'études stratégiques au Centre d'études stratégiques for Policy Research, à New Delhi en Inde, Brahma Chellaney, affirme que la guerre « est un point de bascule qui mènera à la création d'arrangements alternatifs, la polarisation des relations internationales et la scission de l'économie mondiale ». Alors qu'il se trouvait en Chine, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a déclaré que le monde était à « une étape très sérieuse dans l'histoire des relations internationales » qui débouchera sur une « situation internationale nettement plus claire, (...) un ordre mondial multipolaire ». A l'Assemblée générale de l'ONU, 141 pays sur 193 se sont prononcés sur la résolution. Sur cinquante-quatre membres africains, nombreux (vingt-six pays) sont passés d'un vote favorable en mars à un vote

contre ou ont choisi la voie de la neutralité début avril. La plupart de ces pays entretiennent une coopération de longues dates avec Moscou, entre autres l'Angola, l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Centrafrique, le Congo, l'Ethiopie, l'Egypte, le Mali ou encore le Mozambique.

L'Occident peine à convaincre les Africains

Il faut dire que l'Occident peine à convaincre les Africains. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, estime que « la guerre aurait pu être évitée si l'Otan avait tenu compte des avertissements de ses propres dirigeants ». « Et encore, ce n'est que la Russie. Si un jour il fallait voter contre la Chine, qui a des capacités de persuasion (...) plus importantes, cela pourrait être beaucoup plus compliqué », écrit un expert français. Même si « la guerre a un impact multidimensionnel extrêmement négatif sur le quotidien des gens dans le monde, surtout en Afrique [...], c'est quelque chose qui concerne l'Otan et la Russie, c'est dans l'espace européen », souligne l'ancien ambas-

sadeur du Maroc aux Nations unies, Mohamed Loulichki. Taxé d'hypocrisie, cette guerre met donc en lumière « une lassitude mondiale vis-à-vis de l'Occident » qui pourrait aboutir à la fracture politique mais aussi économique, écrit Jean-Marc Balencie, du blog «Horizons incertains». Les liens historiques, mêlés à l'arrogance occidentale et aux anciens schémas, ont poussé certains pays africains à refuser de condamner l'invasion russe de l'Ukraine et à bouder l'ONU.

La neutralité africaine profite à la Russie

Cinq raisons essentielles gouvernent la neutralité africaine : le refus d'un ordre international perçu comme occidental ; un scepticisme envers l'Otan et de ses motivations ; une dépendance croissante de certains pays africains vis-à-vis de Moscou en raison du soutien militaire ; un recours grandissant aux importations de blé et d'engrais ; et enfin le sentiment d'assister à un retour de la guerre froide. « Les pays africains ont fondé leurs décisions sur une évaluation stratégique des catastrophes

humanitaires qu'il engendre. Une approche qui contraste avec celle de l'Union européenne, qui a su converger et adopter une position commune à cet égard », écrit «The Conversion».

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a sollicité son homologue sénégalais, Macky Sall, également président en exercice de l'Union africaine, dans des considérations stratégiques. Les autorités africaines ont opposé une fin de non-recevoir, préférant garder la neutralité et ménageant leurs relations avec la Russie. De plus, ils n'ont toujours pas digéré l'attitude de Kiev face à un comportement raciste et xénophobe, face aux ressortissants africains voulant fuir les bombardements, mais interdits par les forces de l'ordre de monter dans les trains, ou refoulés à la frontière polonaise. Ce qui avait marqué les esprits des Africains. Tout comme ces actes n'ont malheureusement pas été condamnés. Et face aux Nations unies, les opinions africaines semblent de plus en plus prudentes. Les bombardements de Bouaké en 2004 en Côte d'Ivoire, les événements

liés à l'élimination du guide libyen Mouammar Kadhafi en 2011 ont laissé des traces. La sagesse de Nelson Mandela résumerait la position africaine : « Pourquoi voulez-vous que vos ennemis deviennent forcément les ennemis des autres ! ».

A l'ombre de la guerre en Ukraine, le Kremlin tisse sa toile

A la faveur de son premier sommet Russie-Afrique de Sotchi, le Kremlin a relancé ses relations avec l'Afrique depuis 2019. Une deuxième édition est prévue en automne. Au Mali, en Centrafrique, au Soudan, au Mozambique, etc, Moscou a réussi à se faire une place de choix, signant des accords de défense avec les pays africains, attirant la sympathie de la jeunesse africaine. La Russie vient de signer un nouvel accord de coopération militaire avec le Cameroun dans sa lutte contre le terrorisme, après avoir procédé à une mise en place d'un nouveau cadre de coopération avec la Mauritanie, la Centrafrique, le Nigeria, il y a moins d'un an.

Noël Ndong

FORCE PUBLIQUE

Un partenariat envisagé avec l'Eglise catholique pour l'organisation des services d'aumônerie

« Echanges sur le renforcement des capacités de la pastorale en milieu de la force publique », c'est sur cette thématique que se cristallisent les discussions initiées dans le cadre de la première conférence des aumôniers catholiques de la Force publique, qui se déroule à Brazzaville du 22 au 24 avril.

A l'ouverture des assises, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a donné le ton en exhortant les participants à réfléchir sur le fondement de l'idéal qui devrait permettre une introspection sur le sens profond des valeurs qui sous-tendent la vie militaire, son encadrement éthique et moral ainsi que son rapport à la foi. « C'est à ce titre que l'intervention des aumôniers auprès de la Force publique prend tout son sens. En effet, ils sont pleinement associés à la vie des armées, principalement par le biais de ces traditions et cérémonies. Ils assistent aux exercices et manœuvres, contribuent à la formation dans les écoles, et aident les personnels à surmonter la détresse morale », a-t-il déclaré. Le ministre a indiqué que par leur intermé-



Photo de famille après l'ouverture de la conférence Adiac

diaire, l'Eglise accompagne cette œuvre à travers de nombreux rites comme celui des saints patrons des armes, et il y en a de plus en plus dans les unités.

La première journée aura été marquée par l'allocution de circonstance de Mgr Louis Portella Mbouyou, évêque émérite de

Kinkala. Dans son adresse aux participants, il a dit que l'Eglise a toujours désiré de s'occuper avec une sollicitude particulière, compte tenu de leurs besoins si particuliers, des agents de la Force publique. Selon lui, ils forment une catégorie sociale hors du commun, dont les conditions de vie doivent faire

l'objet d'une attention pastorale tout à fait personnalisée, notamment à cause de leur grande mobilité. « Le militaire, le gendarme, le policier, sont exposés plus que les autres à la violence des armes. La mort et la souffrance peuvent être leur quotidien. Ils subissent, tout comme leurs

familles, les stress particuliers que ne connaissent les autres professions », a ajouté l'évêque émérite de Kinkala, suggérant une pastorale spécifique pour eux dans l'exercice de leur métier. Les aumôniers doivent se consacrer à eux pour affronter les graves questions auxquelles tout agent de la Force publique est soumis ainsi que ses proches.

A noter que cette première conférence initiée par l'aumônerie catholique sera une occasion propice pour rappeler les fondements de ce lien de foi entre l'Eglise et la Force publique. Cette volonté partagée naît après la signature, le 3 février 2017, de l'Accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège, sur les relations entre l'Etat et l'Eglise catholique.

Guillaume Ondze

LIVRE

Parfait Mbon présente « L'école de peinture de Poto-Poto, une tradition créative à l'épreuve du monde »

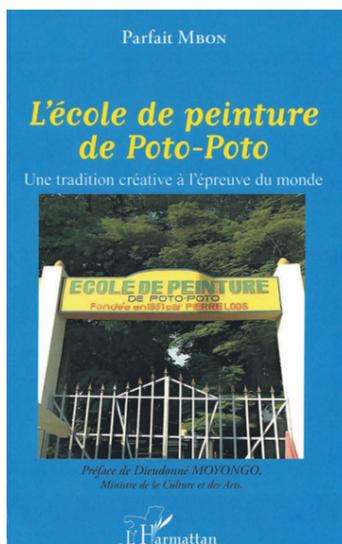
La cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage qui expose, de manière suivie, les grandes étapes itinérantes de l'École de peinture de Poto-Poto (EPPP) s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le 23 avril, dans la salle de conférence de ce ministère.

« L'École de peinture de Poto-Poto, une tradition créative à l'épreuve du monde », paru aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, est un ouvrage de cent-soixante-quinze pages, structuré en trois parties et six chapitres. Il s'agit de : "1951-2021 : 70 ans de création" ; "Etat des lieux et vision prospective" ; et "Approche critique et entretiens divers". Ajouter à cela des témoignages élogieux de quatre anciens ministres en charge de la culture. Si le président du Forum des gens des lettres, Jessy Loemba, a mené un exercice d'éclaircissement à travers une série des questions-réponses, le ministre de la Culture et des Arts, dans son mot de circonstance, a fait un briefing sur la célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, avant de parler de l'ouvrage de Parfait Mbon. Pour Dieudonné Moyongo, ce livre est une référence d'enseignement et de renseignement pour donner une information à la jeunesse et faire la fierté du Congo. Il a aussi abordé la situation juridique et le fonctionnement de l'EPPP qui ne reçoit plus la subvention (de même que toutes les autres di-

rections) comme cela se faisait auparavant.

« L'École de peinture de Poto-Poto, créée en 1951, a totalisé soixante-dix ans d'existence en 2021. A l'échelle de la vie humaine, c'est un âge de la raison, donc une excellente opportunité pour nous de saluer sa trajectoire et sa solidité qui l'inscrivent sur la liste des monuments culturels et historiques de la République du Congo », écrit le ministre Dieudonné Moyongo dans la préface du livre.

Au plan national, poursuit-il, le Centre d'arts africains de Poto-Poto, préfiguration de ce qui deviendra plus tard l'EPPP, partage une exceptionnelle longévité avec le journal «La Semaine» (actuellement La Semaine Africaine) créé, lui, en 1952. Ce sont là des rares institutions culturelles à avoir survécu aux multiples turpides de l'histoire du pays. « A travers le présent essai, Parfait Mbon nous invite à la découverte de l'épopée de ces magiciens de la couleur de cette école. L'auteur propose ici, dans un tête-à-tête constant avec le passé et le présent, des lumineuses pages d'histoire, des cha-



toyants portraits, mais aussi une série de toiles de grands maîtres de l'art pictural congolais dont certaines font la fierté des grandes collections aux quatre coins du monde », écrit Dieudonné Moyongo.

L'EPPP promise à un bel avenir

Le préfacier a salué particulièrement le regard prospectif qui conduit l'auteur à suggérer des approches de dynamisation de la vie de ce repère saillant des circuits touristiques de Brazzaville. « En vérité, l'École de peinture de Poto-Poto est promise à un bel

avenir, pour peu qu'elle soit portée par la philosophie et les valeurs qui ont présidé à sa création, c'est-à-dire le non recours à un académisme servile et sclérosant », conclut le préfacier.

Pour Parfait Mbon, la présente étude analyse les atouts liés à la mise en œuvre de ces réformes. Elle aborde quelques problèmes cruciaux dont les remèdes dépendent en premier lieu de la volonté affichée de la hiérarchie. Elle plonge le lecteur dans un univers artistique du potentiel humain formé par cette école. Les démarches entreprises timidement depuis l'an 2018, dans le cadre de ces réformes, ont été tantôt BIEN appréciées, tantôt mal appréhendées par les artistes. Sous l'autorité de la hiérarchie, des projets innovants y afférents seront soumis à des partenaires techniques et financiers.

L'auteur pense que cette structure, assimilée par certains analystes à l'industrie créative congolaise de pointe, du point de vue de son antériorité et sa renommée africaine et mondiale, des réformes permettant de l'arrimer à la modernité et aux réalités de l'art

contemporain s'avèrent nécessaires. « En publiant cet essai, nous n'avons donc pas la prétention d'avoir cerné l'intégralité des points qui intéressent la vie culturelle, artistique et scientifique de cette école. Des études et réflexions ultérieures pouvant aborder d'autres aspects du même sujet sont ardemment souhaitées », a écrit l'auteur. Né à Mbaya, dans le district de Gamboma, en République du Congo, Parfait Mbon est diplômé de l'Institut régional d'enseignement supérieur et de recherche en développement culturel (ex-Centre régional d'action culturelle) dont le siège est à Lomé, au Togo. Il est à sa deuxième publication après « Introduction à la connaissance du peuple bangangoulou » paru aux éditions L'Harmattan-Congo en 2016. Notons que la présentation et la dédicace de cet ouvrage, dont la cérémonie a été organisée par le Forum des gens des lettres et le ministère de la Culture et des Arts, cadre avec la célébration de la vingt-septième Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril de chaque année.

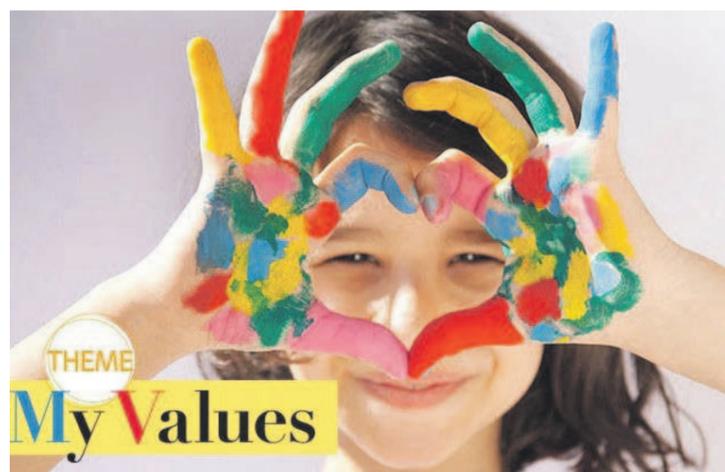
Bruno Okokana

CONCOURS D'ESSAI

La fondation Goi peace et l'Unesco accorde la parole à la jeunesse

L'édition 2022 du concours international d'essai « Goi peace/Unesco » est ouvert à toute personne âgée de 25 ans, au maximum, au 15 juin, date limite de candidatures.

Depuis 2013, la fondation Goi peace, en partenariat avec la commission japonaise de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), organisent le concours international de rédaction en faveur des jeunes du monde entier. Cette initiative permet de ressortir et mettre en avant l'énergie, l'imagination et la volonté des jeunes du monde entier à promouvoir une culture de paix et du développement durable. Elle contribue également à inciter la société à apprendre des jeunes esprits et à réfléchir à la façon dont chacun peut faire une différence dans le monde. Cette année, le thème retenu est « Mes valeurs ». Pour les participants, comme le soulignent les organisateurs dans l'appel à candidatures,



il s'agit de cerner que « nos valeurs déterminent notre façon de penser et d'agir, et elles façonnent la société dans laquelle nous vivons. Quelles sont les valeurs qui vous sont chères ? Comment pouvez-vous vivre au mieux votre vie en accord avec ces

valeurs et, ce faisant, quel type de société, espérez-vous créer ? ».

Au programme, deux catégories en compétition : Enfants (jusqu'à 14 ans) et Jeunes (15 à 25 ans). Les candidatures peuvent être soumises personnellement par le candidat

ou par les enseignants et directeurs d'écoles. A ce propos, les organisateurs exigent que les dissertations soient originales et non publiées ; écrites par une seule personne, car les essais rédigés en collaboration ne sont pas acceptés ; soumises uniquement en ligne, et non par courrier postal ou électronique. En cela, chaque postulant est invité à se rendre sur la page d'inscription en ligne et suivre les étapes requises.

Pour chaque catégorie, un premier prix sera attribué au lauréat qui recevra un certificat, une somme de 100 000 yens (environ 472 966 FCFA) et un cadeau. Pour le deuxième prix, le jury récompensera deux participants de chaque catégorie à travers un certificat, une enveloppe de 50 000 yens (en-

viron 236 483 FCFA) et un cadeau. Le troisième prix, dont bénéficiera cinq participants, sera constitué d'un certificat et un cadeau. A cela s'ajoute « la mention honorable », destinée à vingt-cinq participants, qui comprendra un certificat et un cadeau ; ainsi que des prix supplémentaires (prix de la meilleure école, prix d'encouragement à l'école) qui pourront être décernés, le cas échéant.

A en croire les organisateurs, les gagnants du 1er au 3e prix seront invités à la réunion des gagnants qui se tiendra en ligne. Tous les gagnants seront annoncés, le 31 octobre, sur le site web du concours. Les certificats et les cadeaux seront envoyés aux gagnants en décembre.

Merveille Atipo

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Le Congo fête l'événement

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le gouvernement, par biais du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a rendu publique une déclaration le 22 avril.

Dès l'entame de sa déclaration, le ministre de la Culture et des Arts a indiqué que l'humanité célèbre, le 23 avril de chaque année, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour cette année au Congo, le thème retenu est « Le livre congolais en fête ». Dieudonné Moyongo a laissé entendre que depuis les indépendances, l'histoire des politiques publiques du livre en Afrique subsaharienne est la chronique d'une quête laborieuse qui se poursuit. De ce fait, la décennie écoulée, l'Union africaine a concentré son action sur un fort plaidoyer en faveur de la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales du livre et de la lecture. Au cœur de cet effort, se trouve la sensibilisation des gouvernements et de toutes les parties prenantes du domaine du livre et de l'éducation sur les rôles essentiels d'une politique nationale du livre et de la lecture. Récemment, a dit le ministre, le rapport des états généraux du livre en langue française, tenus à Tunis du 21 au 23 septembre 2021, s'était inscrit dans une politique économique, culturelle et éducative. Ce rapport devait déboucher sur des propositions, des initiatives ou des programmes permettant un suivi au travers d'indicateurs mesurables, autre-

ment dit faciliter l'accès au livre pour tous et créer les conditions pour mieux faire circuler les œuvres et les auteurs dans l'espace francophone. Pour cela, il s'agira pour certains pays, à l'instar du Congo, entre autres, de procéder sans délai aux études diagnostiques préparatoires et formuler des politiques nationales du livre et de la lecture sur la base du cadre continental approuvé ; mettre en place des mécanismes de collecte des données statistiques sur le livre dans chaque pays ; placer au cœur des principales préoccupations de politiques publiques la question de la mise en place des bibliothèques publiques et des bibliothèques scolaires ainsi que leur financement ; ratifier et appliquer effectivement les conventions internationales régissant la libre circulation et la détaxe du livre par tous les États ; mettre en place un cadre de concertation entre les acteurs privés et associatifs de la chaîne du livre et les représentants gouvernementaux, afin d'établir une communication suivie dans le domaine de la promotion du livre et de la lecture. « Le vibrant plaidoyer que nous faisons ce jour permet de montrer, avec forces détails, le grand enjeu que représentent à la fois



Le ministre de la Culture et des Arts délivrant la déclaration du gouvernement / Adiac la rareté des livres dans les écoles et la nécessité de la présence des bibliothèques dignes de ce nom, facteurs qui influencent directement les résultats du processus enseignement, apprentissage à l'école. Ainsi, grâce aux initiatives privées et aux soutiens conjoints du ministère de la Culture et des Arts et des ministères des Enseignements, appuyés par leurs partenaires techniques et financiers, la République du Congo retrouvera progressivement sa figure de pionnier dans le domaine du développement d'un réseau élargi de bibliothèques à travers le pays, comme cela fut le cas dans

d'énormes préjudices. A cet effet, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs compositeurs et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle recommandent vivement aux pays, dont les écrivains ne bénéficient pas de la redevance du droit d'auteur, de prendre des mesures en faveur de cette corporation, notamment l'inscription au budget des ministères en charge des enseignements et de la recherche, des lignes intitulées « Compensation au paiement du droit d'auteur », au bénéfice des écrivains et des producteurs du matériel didactique. Selon l'esprit de cette recommandation, ces fonds seront orientés dans les comptes des organismes professionnels de gestion collective implantés dans les pays concernés. C'est le cas de la Société congolaise du droit d'auteur en République démocratique du Congo, la Société gabonaise du droit d'auteur et, bien entendu, le BCDA pour le Congo. Ce n'est que dans ces conditions que les écrivains, créateurs des œuvres de l'esprit par excellence, pourront bénéficier du fruit de leur travail, à savoir le droit d'auteur, a conclu le ministre.

Bruno Okokana

Protéger ses œuvres, une nécessité

Concernant le droit d'auteur au Congo, Dieudonné Moyongo a indiqué que les écrivains, éditeurs et producteurs ne bénéficient pas encore de la redevance du droit d'auteur. Non seulement parce que la plupart d'entre eux ne sont pas sociétaires du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), mais aussi parce qu'ils n'ont pas suffisamment appréhendé la nécessité de protéger leurs œuvres, surtout à l'ère du numérique où la duplication et la piraterie causent

La quatrième édition a établi ses quartiers à la Place des évolués

Dès son lancement, le 20 avril, par le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, la rencontre culturelle et scientifique ouverte à tout public a commencé à accueillir écoliers et travailleurs des bureaux avoisinants cet espace situé à quelques encablures de la Fonction publique et de la Primature.

Le tour des stands effectué, le ministre Patrick Muyaya s'est dit ravi d'avoir lancé le Festival du livre et de la Bible (Felibi) épinglant la présence remarquable des organisateurs, les réputées éditions catholiques Médiaspaul et Paulines. Il a apprécié que « parmi la multitude de livres » exposés, il se trouve des ouvrages chrétiens, notamment des bibles pour enfants. Les élèves du lycée technique de la Gombebranche de l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam) et de l'école Mon Ton Son des étoiles dans les yeux ont approuvé. Fort de ce constat, le ministre a salué la « très bonne initiative » des bonnes sœurs qui se sont dévouées à offrir le meilleur à tous ces enfants à la quête de l'apprentissage. Par ailleurs, l'autorité a livré son ressenti persuadé « qu'aujourd'hui, il y a moyen de s'occuper dignement et saine-ment, et la meilleure manière de s'occuper, je pense que



Le ministre Patrick Muyaya posant avec des élèves (DR)

c'est avec la lecture ». Aussi, face aux hôtes du jour, il a fait l'éloge du livre affirmant à la jeune assistance : « Avec la lecture, nous pouvons voyager sans visa et nous pouvons apprendre tout du monde ». Et, allant jusqu'à partager son enthousiasme aux Kinosis de-

vant leur petit écran et à ceux des environs, il les a encouragés « à venir voir et découvrir les merveilles qui sont cachées dans les livres. »

Autant que leurs deux hôtes, à savoir Médiaspaul et Paulines, les représentants des différentes maisons d'éditions,

celles de l'Université du Plateau de la province du Kwilu, Zora Livres Distribution, le bédéiste Jérémie Nsingi, Ecobiblios, les éditions Nouveaux Élans, Afriquespoir, Miezi, Nzoy, le Café Littéraire de Missy, les livres Mandombe ont avec empressement tenus

à montrer leurs publications. Participant à cette grand-messe du livre, elles exposent et vendent toutes sortes d'ouvrages qu'elles donnent à voir avec plaisir. Sans doute, le message du ministre les motivant à avoir l'œil sur les plus jeunes a porté ses fruits : « Il faut qu'ils s'adonnent à la lecture. Je pense que c'est cet exercice qui leur permettra de comprendre le monde, notre pays la République Démocratique du Congo, et toutes les dynamiques. Aujourd'hui, même avec les téléphones portables et Internet, à travers Google, ils peuvent accéder à la lecture et je pense qu'il n'y a rien de mieux qui puisse contribuer à la construction de la mémoire à part la lecture ». Depuis, plusieurs se sont montrés plus inventifs quitte à les attirer espérant que d'ici à la fermeture, le dimanche 24 avril, la fréquentation sera plus élevée que les éditions précédentes.

Nioni Masela

HAUT-LOMAMI

Le braconnage des hippopotames et éléphants dénoncé

En séjour à Kinshasa, le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu du Haut-Lomami, président de la Commission parlementaire provinciale d'évaluation des dégâts des catastrophes naturelles, a eu des entretiens avec Olivier Mushiete, directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), et le Pr Gerry Manitu Mantoto, ingénieur agronome phytotechnicien et biotechnologiste.

Le braconnage des hippopotames et des éléphants en provenance du parc d'Upemba a été au centre de l'entretien entre le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu et le directeur général de l'ICCN, Olivier Mushiete. L'élu de Malemba-Nkulu est en fait venu dénoncer cet état des faits très récurrent dans son fief.

« Les difficultés que connaît la population des territoires de Bukama, Malemba-Nkulu dues aux dégâts multiformes causées par les éléphants et les hippopotames en provenance du parc d'Upemba étaient au centre de l'entretien que m'a accordé le directeur général de l'ICCN, Olivier Mushiete. Il a accédé à notre plaidoirie et nous a rassuré sur des efforts que l'ICCN est prêt à déployer pour améliorer la coopération avec les communautés locales de notre juridiction pour une solution durable. Enfin, il a promis d'effectuer une visite sur le terrain dans la province du Haut-Lomami ».

L'élu local a saisi cette occasion pour lancer un appel à divers partenaires afin de venir en aide aux ménages en situation précaire dans



ces territoires. Il a tiré la sonnette d'alarme du fait que « le territoire de Malemba est à la phase 4 de la famine » à cause de diverses catastrophes naturelles allant des pluies aux divagations des éléphants et hippopotames qui quittent leur lieu

naturel, le parc d'Upemba, pour détruire des villages, des champs, avec des dégâts incalculables et la déperdition scolaire.

Cultiver les tournesols dans le Haut-Lomami

Le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu

Outre le directeur général de l'ICCN, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a rendu visite, le 14 avril dernier, au Pr Gerry Manitu Mantoto, inventeur des espaces ornementaux de la ville province de Kinshasa. Selon ce scientifique, la province du

Haut-Lomami, avec sa terre fertile, peut développer la culture intensive du tournesol et permettre à la province de produire encore des richesses à travers l'exportation de ce produit agricole à l'étranger. Les prix des tournesols ont augmenté sur le marché mondial, fait-on savoir.

« Si la population s'investit dans la culture des tournesols, dans trois mois déjà, ces plantes commenceront à donner de résultats. La province du Haut-Lomami peut produire des millionnaires en cultivant les tournesols, plus que le cuivre et le cobalt », a assuré le Pr Gerry Manitu. Il a encouragé le député provincial à s'activer dans ce sens pour le bien de sa province, demandant à la population de s'adonner à la culture des tournesols du fait que la terre du Haut-Lomami est riche et propice à cette culture. L'élu de Malemba-Nkulu a, par ailleurs, été invité par l'Association agricole de développement (Agad) à participer à une conférence pour le développement économique du pays à Kinshasa. Il a eu le temps de visiter les pépinières des différentes jeunes plantes de l'Agad.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risques
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

GUINÉE

Alpha Condé désormais libre

Le comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) a annoncé, le 22 avril, la libération de l'ancien président Alpha Condé.

En attendant la fin des travaux de rénovation de sa résidence privée, l'ancien président, Alpha Condé, va demeurer chez son épouse. Toutefois, désormais « libre », il continuera, selon la junte, « de

le peuple de Guinée que la dignité et l'intégrité du Pr. Alpha Condé seront toujours préservées conformément à son rang, à son statut et aux vertus de la tradition », précise un communiqué de la junte.

Rappelons que l'ancien chef de l'Etat renversé a regagné la Guinée, le 8 avril dernier, après un séjour médical à Abu Dhabi.

La décision du CNRD intervient, alors que la Communauté économique d'Afrique de l'ouest menace de prendre des sanctions contre la Guinée, en raison d'un manque de chronogramme clair pour le retour à l'ordre constitutionnel.

Alors que l'ultimatum arrive à expiration, le 25 avril prochain, le gouvernement a dévoilé, il y a une semaine, les étapes de la feuille de route pour la restitution du pouvoir aux civils. Mais jusque-là, aucun calendrier n'a été défini, l'écrasante majorité de la classe politique réprouve la feuille de route.

Yvette Reine Nzaba



bénéficiaire d'une protection adéquate et pourra recevoir à sa demande, les membres de sa famille biologique et politique, des amis et proches ».

« Le président de la transition rassure

DÉVELOPPEMENT

Bruno Lemarquis déplore le manque de corrélation entre le potentiel et les opportunités en RDC

Le nouvel adjoint de Bintou Keita préconise de travailler sur les causes profondes, structurelles à la source de l'instabilité, de l'insécurité et des déficits de développement.

Au terme d'un voyage récemment effectué au Nord-Kivu, en Ituri et au Tanganyika, le nouveau représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, s'est rendu compte des opportunités et de l'immense potentiel du pays. Au cours du point de presse hebdomadaire de la Monusco, le 20 avril, il a vanté le potentiel humain, économique, en termes de ressources naturelles et de biodiversité. Le représentant spécial adjoint a cependant relevé le manque de corrélation entre le potentiel du pays et les opportunités d'un côté, et les indicateurs de développement de l'autre. Il a également déploré le manque de corrélation en termes d'efficacité de l'aide.

Face aux défis d'ordre humanitaire liés à la situation sécuritaire dans l'Est du pays depuis des décennies, il estime que l'aide humanitaire n'est pas la solution. Bruno Lemarquis préconise de travailler, collectivement, sur les causes profondes, structurelles, qu'il appelle les nœuds gordiens qui sont à la source de l'instabilité, de l'insécurité et des déficits de développement.

A en croire le nouvel adjoint de la représen-

tante spéciale de la Monusco, les problèmes d'instabilité, d'insécurité et de développement en RDC nécessitent des solutions globalisantes. Il propose, à cet effet, de poursuivre les actions de plaidoyer par rapport aux différents défis humanitaires, en associant les médias, mais aussi de se pencher sur les politiques publiques. « La situation humanitaire n'est qu'une indication de la température sur le thermomètre », a-t-il dit.

Selon Bruno Lemarquis, un équilibre doit être trouvé entre la réponse aux symptômes et le travail sur les causes structurelles. Dans le même ordre d'idées, il a jugé important d'appuyer de manière systématique l'opérationnalisation et le financement de politiques publiques pouvant avoir un impact majeur sur le développement du pays. Cela passe notamment par le renforcement des systèmes nationaux et des capacités nationales – en matière de santé, d'éducation, de développement économique, de bonne gouvernance, de réintégration communautaire. « Le développement étant la clé pour la consolidation de la paix », a-t-il renchéri.

Jules Tambwe Itagali

DIALOGUE DE NAIROBI

Le MISS dénonce une nouvelle distraction orchestrée par le Rwanda et l'Ouganda

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC) s'insurge contre le tête-à-tête entre le gouvernement congolais et les groupes armés actifs dans l'est du pays qui ont donné la mort à plusieurs milliers de Congolais.

Le MISS dit prendre une fois de plus le peuple congolais à témoin pour « cette énième distraction qui s'organise à Nairobi où les chefs de l'Etat de la sous-région des Grands Lacs imposent à la RDC des négociations avec les rebelles pro-rwandais et ougandais dont le Mouvement du 23 mars ». Le dialogue prévu en Nairobi, au Kenya, avec les groupes armés actifs dans l'est de la RDC ne serait qu'« une nouvelle distraction sous-régionale orchestrée par le Rwanda et l'Ouganda », se convainc le MISS.

Selon ce mouvement, en effet, ces deux pays qu'il considère comme des agresseurs du Congo devraient d'abord faire appel à leurs frères du Front démocratique pour la libération du Rwanda (FDLR) et de l'Armée de la résistance du seigneur (ADF) qui sèment la désolation et la mort dans les provinces de l'est de la RDC. « Le Rwanda et l'Ouganda devraient, au préalable, appeler aux négociations avec leurs rébellions de FDLR et ADF pour montrer la ferme volonté de restaurer la paix dans la région que de pousser

la RDC aux négociations avec une rébellion rwandaise défaite depuis bien longtemps », a souligné le MISS-RDC.

Il estime, en outre, que « l'époque du brassage et mixage avec les bourreaux est révolue », notant qu'il s'agit d'un complot contre la RDC où l'on cherche à recourir aux vieilles pratiques de mixage et brassage qui ont montré leurs limites consacrant l'infiltration au sein des Forces armées du pays, les rendant faibles et instaurant ainsi un cycle infernal des guerres interminables. Les Indignés appellent, par ailleurs, les autorités congolaises à éviter « la politique d'une armée poubelle », au sein de laquelle est intégré ou inséré tout celui qui prend les armes contre le pays quelles que soient sa qualité, sa moralité, sa formation, sa nationalité...

Une dernière chance donnée aux groupes armés locaux

Le président Félix Tshisekedi a, quant à lui, réaffirmé avant son retour, le 22 avril à Kinshasa, la matérialisation du processus de reddition inconditionnelle des groupes armés actifs dans l'est



La coordonnatrice du Mouvement des indignés, Nicole Kavira DR

du pays. A l'en croire, ce processus constitue une dernière chance donnée à ces groupes armés locaux pour déposer immédiatement les armes et s'engager dans le processus de réinsertion sociale. Faute de

quoi, a-t-il prévenu, l'option militaire régionale soutenue par tous va les y contraindre. Félix Tshisekedi a précisé que cette main tendue envers ces Congolais engagés dans une lutte armée contre leur pays n'est pas

une table ronde de négociations ni de compromissions.

Il est, par ailleurs, indiqué que la rencontre entre le président Tshisekedi et les groupes armés, prévue le 22 avril, n'a pas eu lieu comme précédemment annoncé. Le chef de l'Etat congolais a regagné Kinshasa. Selon la cellule de communication de la présidence de la République, la principale raison reste la difficulté logistique pour le déplacement de la plupart des concernés à rejoindre la capitale kényane. « La présidence de la République du Kenya, qui pilote le volet politique du processus, s'emploie à faciliter l'arrivée des représentants de ces groupes dans la capitale kényane en vue de rejoindre les deux autres qui y séjournent », a assuré cette source. Cette rencontre devrait donc se faire avec d'autres autorités congolaises, en dehors du chef de l'Etat. « Le président Félix Tshisekedi n'a pas rencontré les groupes armés mais a chargé une équipe pour le faire aussitôt qu'ils seront tous arrivés à Nairobi », ont précisé des sources proches de la présidence.

Lucien Dianzenza

BUKAVU

La Snél accusée d'asphyxier la radio Svein

La radio Svein, émettant de Bukavu, se dit victime d'un véritable harcèlement de la part des responsables de la Société nationale d'électricité (Snél) dans cette ville qui ne cherchent ni plus ni moins qu'à l'asphyxier.

Selon des sources proches de la radio Svein, après la détention de sa directrice générale, Judith Asina, en mars dernier par les services de sécurité, et la limitation de ses activités, cette station de radio fait l'objet des coupures intempestives de courant électrique par la Snél, sous prétexte des factures non réglées. Mais la radio note également qu'elle est victime de surfacturation de sa consommation du courant électrique. « Après avoir été obligée de filtrer deux de ses émissions phares, notamment «Mkate» et «Uwanja wa Mabadiliko», la radio Svein est dans l'obligation de payer plus d'argent à la Snél pour espérer continuer à émettre », regrettent les sources. Celles-ci appellent les responsables de cette société à revoir cette situation et à faire payer au média sa juste consommation au prix normal.

Payer le double ou le triple pour continuer à émettre

Les informations recueillies



sur place renseignent que depuis quelques semaines, radio Svein est dans l'obligation de payer le double ou le triple du montant habituel pour continuer à émettre. « Nous avons déposé notre réclamation auprès du bureau de la Snél de notre juridiction. On nous a promis qu'on allait venir vérifier. Plusieurs semaines se sont passées jusqu'à ce qu'on ait vu un agent qui est venu.

Nous ne savons pas ce qu'il a fait mais depuis sa visite, la quantité de l'électricité que nous utilisons a sensiblement augmentée. Nous sommes rentrés au bureau pour nous plaindre plusieurs fois, mais on nous laisse entendre que l'ordre serait venu d'en haut pour nous asphyxier », a fait savoir un technicien de cette radio.

Redoutant une main noire

et ne sachant pas d'où cet ordre serait exactement venu, ce média lance un message d'alerte aux autorités compétentes en vue de mettre fin à ce qui paraît comme un acharnement. Précisons qu'en mars dernier, la directrice générale de la radio Svein, Judith Asina, a longuement été interrogée à l'ANR et deux de ses émissions sont désormais sous le coup de la censure.

Dans un communiqué publié à cet effet, l'organisation de droit congolais Partenariat pour la protection intégrée (PPI), œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, a indiqué que cette libération de Judith Asina a été conditionnée par la remise des deux émissions de ce média pour censure. « Néanmoins, PPI condamne fermement le fait que cette libération soit conditionnée par la remise par la radio de deux émissions, notamment Mkate et Uwanja wa Mabadiliko du dimanche 13 mars 2022 », a signifié cette association. Elle a fait part de son inquiétude pour cet état de chose, tout en rappelant que le Sud-Kivu était la première province qui s'est dotée de l'édit provincial portant protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes. Et pour rien au monde, a fait savoir cette organisation, il ne sera pas permis que des cas de violation de la liberté de la presse puissent continuer.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ÉLIMINATOIRES CAN 2023

Le calendrier des Léopards de la RDC

Logés dans le groupe I des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) connaissent déjà leurs adversaires. Les matches de s'étendront de mai prochain à mars 2023.

La Confédération africaine de football (CAF) a publié le calendrier des matches des groupes des éliminatoires de la CAN 2023 prévue en Côte d'Ivoire. Tirés dans le groupe I, en compagnie des Panthères du Gabon, des Mourabitounes de Mauritanie et des Crocodiles du Nil du Soudan, les Léopards débiteront les éliminatoires à la maison, au stade des Martyrs de Kinshasa, contre les Panthères le 30 mai, pendant que la Mauritanie accueillera le Soudan. Le 14 juin en deuxième journée, les Léopards seront reçus à Khartoum par les Crocodiles du Nil. En troisième journée le 19 septembre, ils offriront leur hospitalité aux Mourabitounes et les Panthères accueilleront Libreville les Crocodiles du Nil. La quatrième journée interviendra vite, le 27 septembre, avec la réception des Léopards à Nouakchott par les Mourabitounes, alors que les sélections soudanaise et gabonaise s'affronteront à Khartoum. Les deux dernières journées décisives de cette phase des éliminatoires se joueront respectivement le 20 et le 28 mars 2023. Les Léopards se rendront d'abord à Libreville ou à France-



Les Léopards de la RDC

ville pour défier les Panthères, pendant que les Crocodiles du Nil joueront contre les Mourabitounes à Khartoum. Enfin, la RDC recevra le Soudan à Kinshasa en dernière journée, le 28 mars, au moment où le Gabon se rendra en Nouakchott pour affronter la Mauritanie. Notons que la double confrontation entre la RDC et le Gabon aura une saveur particulière

après l'épisode Guelor Kanga, ce joueur congolais d'origine qui joue pour le Gabon et ayant été au centre du litige entre les deux pays à la CAF lors des éliminatoires de la CAN Cameroun 2021. On remarque que la RDC débitera les éliminatoires à domicile et y jouera également son dernier match.

Réagissant sur le tirage au sort, le sélectionneur adjoint des

Léopards, Dauda Lupembe, a déclaré: « C'est connu de tous, il n'y a jamais de tirage facile ou groupe facile à ce stade. Les adversaires à ce niveau de la compétition se valent. Tout ce que l'on peut faire, c'est de voir comment rentabiliser le temps qui nous reste pour bien préparer ces éliminatoires afin d'arracher la qualification. Pour y arriver, il faudra du sérieux,

c'est le moment de travailler sur ce qui n'a pas marché (lors des dernières éliminatoires où la RDC a raté les billets, Ndlr) et voir comment répartir sur de nouvelles bases par rapport aux éliminatoires du mondial. Nous avons des Congolais qui jouent à travers le monde et allons les choisir et faire une sélection afin d'être compétitifs. Nous avons du pain sur la planche ».

De son côté, le sélectionneur des Léopards U17 et entraîneur de Don Bosco de Lubumbashi, Eric Tshibusu, dans une interview sur foot.cd, a indiqué : « Ce n'est pas un tirage facile pour nous. Nous ne devons en aucun cas négliger une équipe, parce que nous avons été éliminés la fois dernière par le Gabon. La Mauritanie aussi fait un bon travail au niveau des équipes d'âge avec une bonne organisation et le Soudan peut être une surprise. Nous devons absolument être sérieux dans l'organisation et ne pouvons pas dire que nous sommes forts ou moins forts, mais nous devons travailler parce que nous n'avons pas pris part à la dernière CAN ».

Martin Enyimo

IMPORTATION

Kinshasa réduit la pression sur les prix de certains produits stratégiques

La République démocratique du Congo a décidé tout simplement de geler la taxe sur la valeur ajoutée. L'objectif est ainsi d'obtenir la baisse des prix sur les marchés des produits de première nécessité.

Comme dans la plupart des pays de la planète, la RDC subit les conséquences de la crise ukrainienne directement sur son économie. Le 20 avril dernier, le Comité de conjoncture économique du gouvernement a organisé une réunion très importante pour faire le point. Ensemble avec la Banque centrale du Congo (BCC) présente lors des travaux, il était question de réfléchir sur des solutions idoines face cette tragédie. Il a été convenu plusieurs mesures visant à contenir, voire à baisser les prix des biens de première nécessité.

Face à ce choc externe qui a occasionné la hausse des prix des produits pétroliers et les prix des produits céréaliers, il y a une initiative du ministère des Finances de geler la TVA sur certains produits, dont le ciment gris, les conserves et beaucoup d'autres produits de première nécessité pour la population RD-congolaise. L'idée est « de contenir les prix et de jouer vers la tendance à la baisse », a expliqué le ministre d'État chargé du Plan, Christian Mwando Nsimba.

L'autre produit stratégique sous pression est bien entendu le carburant. Depuis quelques jours, la RDC enregistre une de ses crises majeures du pétrole avec comme effet le risque de deux augmentations du prix du litre à la pompe en l'espace de quelques semaines. Même si le gouvernement s'empresse à apaiser les esprits en réaffirmant la disponibilité des stocks de carburant, des mesures s'imposent pour faire face à la montée des prix du pétrole au niveau international. Entre janvier et avril, on est passé de moins de 80 dollars le baril à plus de 110. Les sociétés pétrolières auront des difficultés à suivre le rythme, a reconnu le ministre des Hydrocarbures, Bidimbu. Sur ce dossier, le Premier ministre Sama Lukonde l'a enjoint à terminer les discussions avec le secteur pétrolier et de voir la possibilité d'avoir des importations urgentes et constituer la réserve stratégique pour le pays.

Laurent Essolomwa

LÉOPARDS FOOTBALL

La Fécofa planifie un renfort des binationaux

Echoués au porte du mondial Qatar 2022, les Léopards vont devoir se renforcer avec d'autres binationaux. C'est la démarche choisie par la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

La Fécofa n'a plus limogé le sélectionneur argentin Hector Cuper après l'élimination au barrage de la Coupe du monde Qatar 2022. Tombés juste à la porte du Mondial, les Léopards auront certainement besoin de se renforcer pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023 où ils sont logés dans le groupe I des éliminatoires qui débiteront en mai 2022.

Secrétaire général adjoint de la Fécofa, Patou Rainier Mangenda a annoncé récemment une sorte de campagne en direction des binationaux. « Nous sommes prêts à rentrer en contact, dès cette semaine, avec d'autres binationaux dans l'optique de renforcer les Léopards. Ce n'est pas un secret, si vous voulez savoir quelques noms, il y a Axel Tuanzebe (Naples/Italie), Stanley Nsoki (Club Bruges/Belgique), Xavier Mbuyamba (Chelsea/Angleterre), David Kinsombi (Hambourg/Allemagne), Jean-Philippe Mateta



Patou Rainier Mangenda, secrétaire général adjoint de la Fécofa/DR (Crystal Palace/Angleterre), Simon Banza (Famalicao/Portugal), Jeremy Ngakia (Watford/Angleterre), Aster Vranckx (Wolfsburg/Allemagne), Axel Disasi (Monaco/France) et autres », a-t-il déclaré au magazine web Bundes Foot Afrika de Serge Tungila à partir d'Alle-

magne.

Et il a ajouté : « Le carnet d'adresses est en mode rédaction d'ici là ou dans quelques jours on sera opérationnel. Pour le gardien de but, on veut aussi renforcer avec Loïc Badiashile qui joue en Espagne, nous sommes optimistes mais le plus important est de savoir si le joueur accepte de rejoindre les Léopards ou la République démocratique du Congo. Nous aimons bien Joël Kiasumbwa, malheureusement le temps de jeu lui fait défaut. Et on veut renforcer avec les compétitifs ». Patou Mangenda a expliqué le procédé de contact avec ces binationaux qui sont dans le viseur de la Fécofa. En premier lieu, le joueur doit donner son accord de principe après il signera une acte sur papier qui est un document important à associer avec d'autres éléments civils à envoyer à la Fifa pour le changement de la nationalité sportive.

M.E.

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo débute par Bamako

Le calendrier des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, publié par la Confédération africaine de football, ressemble à celui de la dernière édition pour le onze congolais. Les Diables rouges joueront leur premier et dernier match à l'extérieur.



Les Diables rouges du Congo/Adiac

Les Diables rouges débiteront leur campagne le 30 mai, à Bamako, où ils affronteront les Aigles du Mali lors de la première journée. Puis ils recevront respectivement la Gambie le 14 juin, dans le cadre de la deuxième journée, et le Soudan du Sud le 3 ou le 4 septembre, pour le compte de la troisième journée. Entre le 19 et le 24 septembre, les hommes de Paul Put se rendront à Juba pour affronter une fois de plus le Soudan du Sud lors de la quatrième journée.

Le Congo recevra le Mali entre le 5 et le 6 mars 2023 avant de terminer sa campagne par le déplacement à Banjul où il affrontera

les Scorpions de la Gambie.

Notons que seuls les deux premiers du groupe seront qualifiés pour la phase finale. Lors de la dernière campagne, les Diables rouges avaient leur destin en main à une journée de la fin. Malheureusement, ils avaient concédé une lourde défaite à Bissau qui leur avait privé d'une qualification à la CAN du Cameroun. Pour faire simple avec les calculs, il faut gagner tous les matches à domicile et espérer arracher au moins un nul à l'extérieur. C'est de cette manière que les portes de la qualification seront grandement ouvertes.

James Golden Eloué

SPORT DU TRAVAIL

Une bagarre éclate pendant un match de football

Le championnat « NSIA Assurances » a connu ses premiers incidents, le 16 avril, au stade annexe Alphonse-Massamba-Débat, lors du match opposant l'équipe d'Assurances et réassurances du Congo (ARC) au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), comptant pour la 5^e journée.



Une séquence du match ARC-CHU-B/Adiac

Le match n'est pas arrivé à son terme, arrêté à deux minutes de la fin à cause d'une bagarre en dehors du terrain entre les supporters. L'équipe du CHU-B menait alors 3-1, grâce à des réalisations d'Archange Okogna, Merveil Edjaka et Djordane Ewolo. Se rejetant la responsabilité, les deux équipes ont demandé à la Ligue départementale du sport de Brazzaville, organisatrice de la compétition, de créer toutes conditions de sécurité afin que ce genre d'actes ne se reproduise plus.

« Nous venons dans cette compétition juste pour nous maintenir. Le résultat n'est pas primordial, parce que c'est le sport du travail. Nous constatons malheureusement que d'autres sociétés prennent des joueurs d'élite pour les renforcer et cela fausse les résultats. Nous n'avons pas arrêté le match pour le score, mais pour le comportement de ces joueurs. Les organisateurs doivent prendre les dispositions qui s'imposent, car quand la société joue elle engage sa direction générale. Il faudrait gérer les événements avec beaucoup de sagesse », a expliqué Bob Sandro Lobota, le buteur de l'ARC. « Le match s'est arrêté à cause de l'incident malheureux qui s'est produit en dehors du terrain. Les organisateurs doivent être présents pour assurer la coordination du championnat », a ajouté Dorian Marty Mpabikali, le capitaine du CHU-B. Malgré cet incident, cette équipe espère aller le plus loin possible dans cette compétition. « Cette victoire est le résultat d'un travail abattu. Lors des précédentes rencontres, nous avons mis les cartes sur la table, en prenant l'engagement de travailler pour avoir des meilleurs résultats. Nous avons l'ambition d'aller jusqu'en finale, parce que nous sommes motivés », a-t-il ajouté.

Au nzango, la mairie de Brazzaville a battu le CHU-B (32-28). La Direction générale de la sécurité présidentielle s'est imposée sur le fil (30-29) devant Anac, puis le CNRTV a enregistré sa première victoire dans la compétition en dominant la DGFE (36-33).

J.G.E.

FIGAS2022

Des artistes et acteurs culturels se donnent rendez vous

Le festival international de la gastronomie et des arts du spectacle (Figas) donne rendez-vous aux artistes, acteurs culturels, artisans et entrepreneurs de l'industrie musicale autour de rencontres artistiques et culturelles pour la valorisation et la promotion de l'expression de la diversité des cultures. Il aura lieu du 22 au 24 juillet prochain à Blois, en France.

En prélude à l'événement, Afrik'Consult Culture organisera, du 9 au 14 mai au Sénégal, des showcases des instants Figas Plur'Elles Dakar pour sélectionner les artistes qui participeront à cette sixième édition. L'artiste musicienne congolaise, Nina Wateko, y prendra part aux côtés d'autres telles les Sénégalaises Chadia l'officiel et Coumbis Sorra ; Jemiriye (Nigeria) et Khoudia Accoustics (Mauritanie).

Nina Wateko participera bien avant, du 4 au 8 mai, à la première édition du Festival international des musiques et des arts de Dakar ; puis du 29 au 31 juillet à Montréal, au Canada, à la douzième édition du Festival mondial de la musique des femmes d'ici et d'ailleurs. Son

style est un véritable cocktail explorant la diversité musicale internationale et du continent africain. Elle associe l'afro-jazz, l'afro-beat, le blues, la rumba folk et l'afro-gospel.

Des concerts, formations, conférences, spectacles de restitution, foire culinaire et artisanale ainsi que des résidences de création avec les Wop d'Afrique et l'orchestre Jigeen Ni du Sénégal, sous la direction artistique de Freddy Massamba, sont au programme.

Durant six jours, Dakar vibrera aux rythmes des expressions, émotions et voix féminines. Le Figas est l'un des plus grands festivals dédiés à la promotion de la culture africaine et de ses diasporas.

Rosalie Bindika



INSÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Des bagarres et jets de projectiles reprennent à Poaty-Bernard

Deux apprenants ont été gravement blessés, le 20 avril à Pointe-Noire, suite aux bagarres rangées et aux jets de projectiles entre des élèves du lycée technique Poaty-Bernard et ceux du lycée d'enseignement général Victor-Augagneur.

Les incidents déplorables se sont passés un mois, après que les ministres Jean-Luc Moutou et Ghislain Thierry Maguessa, respectivement de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ont effectué une descente dans les deux établissements scolaires. Une descente sanctionnée par la prise d'un certain nombre de mesures, notamment l'ouverture d'un poste de police avancé, l'installation dans ces lycées des caméras de surveillance, le renvoi systématique des élèves repérés comme délinquants, même s'ils sont en classe d'examen.

Malheureusement, l'application de ces mesures se fait attendre et les élèves continuent de défier la force de l'ordre. « Pour mettre définitivement fin à ces bagarres entre les élèves de ces deux établissements, en plus de la mesure transitoire d'implanter très rapidement un poste de police avancé, il est souhaitable que soit délocalisé l'un de ces établissements pour le remplacer par une école primaire », a souhaité un parent d'élèves.

L'urgence est que soit implanté le poste de police avancé car certains élèves sont déjà traumatisés par ces bagarres interminables qui font des blessés graves chaque jour.

Faustin Akono

HUMEUR

Gare aux médiateurs sociaux des couples conjugaux !

La problématique mérite bien d'être soulevée, vu le nombre, combien croissant, des malfaiteurs qui naissent dans nos villes, se passant pour des médiateurs sociaux qui jouent à l'apaisement dans des couples.

Ces gens qui s'autoproclament « arrangeurs des couples » font plutôt le contraire, n'ayant pas pour beaucoup d'entre eux la capacité et la compétence de sauver les couples en péril.

A vrai dire, si l'occasion leur est permise, ils pénètrent dans des foyers n'ont pas pour les moraliser mais pour semer la désolation en créant la séparation. A peine une semaine, une situation pareille venait de se produire à Pointe-Noire. Par maladresse, un époux qui avait marre de son avait permis à un médiateur-social de la conseiller régulièrement afin qu'elle retrouve les anciennes mœurs conjugales. Mais hélas !

Deux mois plus tard, le soi-disant médiateur social était devenu l'amant de l'épouse d'autrui. Et cet agissement a fini par occasionner le divorce, le mari n'ayant pas pu gérer ce qui venait de lui arriver. De tels faits prennent même corps dans des milieux religieux où une race de fidèles a vu le jour pour soi-disant trouver des solutions aux différents problèmes des couples. Mais au finish, c'est l'inattendu qui survient et surprend avec force. Allez-y comprendre !

Ces gens-là, disons-mieux ces nuisibles, sont plus visibles ces derniers temps lors des cérémonies des mariages coutumiers. Ils ont pris l'habitude d'être avec des « nzonzi », c'est-à-dire des sages personnes choisies pour conduire le programme de la remise de la dot. Ils ont des jeunes qui les accompagnent, chargés de distribuer des cartes de visite et autres dépliants montés de toutes pièces qui vantent leurs mérites dans la résolution des différends conjugaux. Et c'est dans ces milieux qu'ils trouvent facilement des « proies » qui prêtent les oreilles à leurs mensonges. Ce sont des milieux des bonnes opportunités, disent-ils.

Vous, médiateurs sociaux des foyers conjugaux, laissez tomber vos agissements inouïs qui ne vous honorent pas car, au lieu de cimenter les rapports conjugaux, vous occasionnez plus des divorces!

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LA ROUGEOLE

Faire consulter les enfants en cas de signes suspects sur le corps

Depuis quelque temps, une épidémie de rougeole sévit à Pointe-Noire, attaquant plusieurs enfants. L'Association ponténégrine de pédiatrie (Aspoped) y apporte sa contribution à la riposte en prenant certaines initiatives dont l'élaboration d'un protocole de prise en charge, la formation des formateurs, en collaboration avec la direction départementale de la Santé, la formation des médecins et infirmiers du service de pédiatrie.

L'épidémie de rougeole existe effectivement à Pointe-Noire. De nombreux enfants présentant des signes de cette maladie sont reçus dans des hôpitaux de la place, a dit le Dr Ildevert Cyriaque Ndjobo Mamadoud. « Le conseil que

les lèvres qui commencent à rougir), mais aussi à l'apparition des lésions dermatologiques au niveau de la peau. Ce sont des petites tâches qui commencent au niveau de la tête et qui évoluent jusqu'aux pieds » et d'ajouter « Nous dé-

pratiques qui consistent à badigeonner du vinaigre le corps de l'enfant à l'apparition des lésions cutanées. Cela brûle la peau de l'enfant et entraîne des complications encore plus graves si l'enfant n'a pas un statut immunitaire solide.

Pour lui, ces pratiques n'ont rien à voir avec la médecine traditionnelle ou la pharmacopée traditionnelle « Les médicaments que nous utilisons dans les hôpitaux, qui sont issus de cette pharmacopée. Il n'y a pas de problèmes en ce qui concerne la pharmacopée traditionnelle. Le problème, ce sont les pratiques qui sont faites dans les familles sur des enfants sur des bases empiriques qui ne sont pas scientifiques et qui compromettent la vie de l'enfant ».

Selon lui, dans les familles, l'on doit s'évertuer à limiter dans la mesure du possible les contacts avec les malades de la rougeole qui sont des enfants, mais peuvent être aussi des personnes plus âgées qui sont susceptibles de développer la maladie.

Hervé Brice Mampouya



Dr Ildevert Cyriaque Ndjobo Mamadoud CréditAdiac

nous donnons à la population, c'est d'amener les enfants à l'hôpital pour des soins appropriés à l'apparition des signes particuliers chez l'enfant (rhume, toux, les yeux et

plorons certains comportements chez certains parents qui administrent des traitements à la maison qui n'ont rien à voir avec la rougeole », a-t-il martelé et de fustiger les

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 35^e journée

Ajaccio prend un point à Valenciennes (0-0) et conserve sa deuxième place. Entré à la 70e, Bevic Moussiti Oko a été averti à la 78^e.

Le Havre chute face à Grenoble (0-1). Blessé à la cuisse, Fernand Mayembo état absent contre son ancien club, tandis que Nolan Mbemba est resté sur le banc.

Les Normands sont 6e avec 13 points de retard sur les play-offs, alors que les Isérois sont 14e avec 8 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Adilson Malanda était aligné dans l'entrejeu lors du revers de Rodez à Nîmes (2-3). Averti à la 48e et remplacé à la 78e, à 2-2.

Dix-septièmes avec 34 points, les Ruthénois ne devançant le premier reléguable à la différence de buts. En revanche, la messe est dite pour Nancy : les Lorrains, déjà largués au classement, devraient écoper d'un match de suspension après l'interruption du match face à Quevilly-Rouen, le 18e, pour des jets de fumigènes. L'équipe de Warren Bondo compte 10 points de retard sur Rodez à trois journées de la fin. Caen (Oniangué) reçoit Auxerre samedi, tandis que Niort (Bryan Passi) se rendent à Toulouse lundi soir.

National 1, 31^e journée

En attendant le match Laval-Boulogne de lundi soir, Annecy prend la première place du classement après sa victoire à Châteauroux (1-0). Sans Kévin Mouanga, en phase de reprise, les Haut-Savoyards se rapprochent un peu plus de la montée en Ligue 2, avec 4 points d'avance sur Villefranche, le 3e.

Sans Loris Mouyokolo, blessé lors de la précédente journée, Bourg-en-Bresse s'incline à domicile face au Red Star (0-2).

Remplaçant, Joël Ngoya est entré à la 90e. La première apparition en N1 du jeune gaucher de 20, prêté par l'Atletico Madrid.

Les Bressans sont 6e avec 50 points, alors que les Franciliens sont 10e avec 41 points.

Le Mans fait une croix sur la montée : sans Durel Avounou, non retenu, les Sarthois chutent à domicile face à Bastia-Borgo (0-1). Mons Bassouamina a joué toute la rencontre.

Malgré l'entrée en jeu de Fred Dembi à la pause, Orléans perd à Sète (0-1). L'USO est 9e avec 43 points. Sans Jason Ngouabi, absent, mais avec Alan Dzabana, entré à la 88e, les Gardois portent ainsi leur avance à quatre points sur Bastia-Borgo, le premier reléguable.

Camille Delourme

TECHNOLOGIES

Osiane fait du Congo la capitale africaine du numérique

La rencontre des experts et des parties prenantes du développement de l'innovation et du numérique de l'Afrique centrale qui ouvre sa sixième édition le 26 avril à Brazzaville sur le thème « Engageons-nous pour les transformations durables », attend plus de 300 participants, décideurs, dirigeants, chefs d'entreprises, entrepreneurs venus d'Afrique et d'ailleurs.

Organisé par l'ONG Pratic, avec l'appui de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), le Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) impulse une dynamique nouvelle dans cette zone d'Afrique centrale, en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale.

La sixième édition, qui s'articule autour de six importants axes, s'est accrochée à un ensemble de partenaires stratégiques pour implémenter son programme riche en contenu. Comme lors des précédentes éditions pour lesquelles un bilan positif est dressé par la coordonnatrice générale d'Osiane 2022, Splendide Lendongo, cette année l'architecture faite de conférences, tables rondes, ateliers, formations, expositions, s'enrichit de programmes innovants et factuels.

Des axes de réflexion de premier plan

Sur la liste des activités majeures à retenir, Luc Missidimbazi, président de Pratic, dévoile en premier le « Village start-up Osiane » qui voudrait concilier les start-up et les grandes entreprises, afin de bâtir des clusters durables. L'objectif est d'offrir aux entreprises, jeunes porteurs de projets et investisseurs un espace de réseautage, un lieu d'expression, d'échanges et de saisir l'opportunité de participer à un événement mondial Vivatech, à Paris, en France. Cette initiative qui



Photos des experts et des parties prenantes du développement de l'innovation.../DR

offre une opportunité aux start-up congolaises est soutenue par Obac, un cabinet de conseils stratégiques et financiers spécialisé sur l'Afrique centrale et à vocation de banque d'affaires, dirigé par le Congolais Philippe Bouiti Viaudo.

Osiane 2022 organisera une conférence postale de l'Afrique. Le forum qui se tiendra sous la houlette de l'ARPCE, se donne comme défi de participer à l'accélération de la transformation du secteur postal par la diversification des services numériques. « L'objectif du forum est de créer une plateforme des acteurs des services postaux, afin de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public et d'obtenir des institutions », souligne Luc Missidimbazi.

Un autre axe majeur de cette édition est la tenue à Brazzaville d'une conférence des directeurs et responsables des systèmes informatiques de l'Afrique centrale. Sur le thème « Le DRSI au cœur de la transfor-

mation numérique des entreprises à l'ère de la civilisation techniquement soutenable », ce rendez-vous vise à renforcer le rôle des DRSI dans les entreprises privées et publiques, ainsi que les institutions, en donnant un espace d'échanges et en tirant le meilleur parti des innovations en informatique.

Dans le prolongement des Partenariats publics-privés (PPP) des télécommunications et numériques entamés depuis les précédentes éditions, Osiane 2022 a prévu une conférence sur comment adapter le meilleur PPP pour le numérique, avec comme objectif d'apporter une meilleure connaissance des aspects juridiques, réglementaires, techniques et financiers pour identifier les facteurs de succès afin d'établir des infrastructures durables.

Vitrine manifeste et pont d'affaires

Si l'exposition, au travers des stands, marque, par ailleurs, une autre vitrine

de technologies innovantes inspirées par des mutations digitales de l'heure et de demain, le salon laisse une place de choix à une série de speeches motivateurs et inspirants de professionnels, influenceurs, entrepreneurs, décideurs pour stimuler les jeunes et professionnels présents.

A la clé : pitch de leaders d'écosystèmes de différents pays d'Afrique, partage d'expériences sur leurs écosystèmes numérique et d'innovation respectifs, rencontres privées d'affaires et de networking pour échanger avec de potentiels partenaires, clients, investisseurs, et formations ou ateliers d'innovation permettant d'acquérir ou développer ses compétences sur les technologies de demain.

Des acteurs de haut niveau et des partenariats stratégiques

C'est dans l'élan de promouvoir davantage les acteurs et leurs innovations, mais surtout de rechercher de meilleures convergences autour

de ces technologies transversales, que se situe l'engagement du salon à soutenir les réflexions qui vont jaillir sur la manière dont la sous-région d'Afrique centrale doit repenser ses transformations durables.

Des représentants et acteurs de plusieurs pays, des institutions internationales d'envergure, un programme éclectique, Osiane 2022 que soutient, une fois de plus, le gouvernement congolais annonce un zeste d'innovation à la hauteur des attentes.

Le salon s'est accordé du soutien des institutions internationales comme Afrinic, Internet society, le PNUD, mais également des entreprises du secteur des télécommunications à l'instar de Group vivendi Africa, Congo Télécom, Burotop Iris, MTN, SAP et ORACLE.

Grâce à l'appui de l'ARPCE qui en est le partenaire de premier plan, Osiane est organisé tous les ans depuis 2017 par l'ONG Pratic.

Quentin Loubou

RÉFLEXION

Où va l'armée russe ?

Il est très probable, pour ne pas dire certain, que la présente Réflexion suscitera, dans la sphère diplomatique russe, de sévères critiques contre nous, critiques que nous relaierons bien évidemment dans nos colonnes. Mais nous sommes convaincus que l'un des effets les plus négatifs de la guerre impitoyable que mène depuis des semaines le président Vladimir Poutine en Ukraine contre son homologue Volodymyr Zelenski est de faire apparaître de sérieuses failles au sein de l'armée et des services de renseignement de son pays. Si nous n'hésitons pas à l'écrire, c'est parce que l'affaiblissement de la Russie qui pourrait en découler risque de perturber gravement l'équilibre des grandes puissances sur lequel est fondé aujourd'hui la paix mondiale.

Témoignent indiscutablement de ces failles l'incapacité de la Russie à mettre ce relativement petit pays à genoux dans le délai bref annoncé lors du déclenchement de ce conflit, la mort et les blessures de milliers de soldats russes envoyés en Ukraine, le désordre bien visible qui a accompa-

gné le déploiement des armes russes sur le sol ukrainien, le naufrage spectaculaire du croiseur Moskva au large du port d'Odessa avec la disparition toujours non reconnue par les autorités russes de centaines de marins. Autant de failles dont témoigne aussi, mais évidemment de façon peu visible, la colère qui gronde dans la sphère militaire russe en raison des dégâts humains que génère le conflit.

Si nous évoquons ici cette question éminemment stratégique à laquelle le régime de Vladimir Poutine se trouve aujourd'hui confronté, c'est parce qu'elle pose à l'échelle mondiale une série de problèmes que nul ne peut ignorer ou feindre d'ignorer en raison des effets dangereux que ceux-ci risquent d'avoir à brève échéance. Des effets sur lesquels se penchent avec inquiétude les experts militaires des cinq continents, y compris en Russie, et que l'on peut résumer de la façon suivante.

1) Ne parvenant pas à écraser son adversaire comme prévu par les moyens classiques de l'attaque et de la défense, la présidence russe ne sera-t-elle pas tentée, dans les jours et les se-

maines à venir, de recourir aux armes chimiques et nucléaires tactiques afin d'écraser son adversaire sur le terrain ? Ne franchira-t-elle pas alors l'une des barrières élevées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale qui ont permis d'éviter des drames encore plus meurtriers tout au long des soixante-dix dernières années ?

2) L'armée russe, qui était jusqu'à présent la plus puissante et la mieux équipée du globe, va-t-elle supporter les blessures visibles et invisibles que lui inflige la guerre menée contre l'Ukraine ? Même si cela n'est pas encore très visible, un fossé risque de se creuser à plus ou moins brève échéance entre ses plus hautes autorités et la base de ses unités déployées sur le champ de bataille qui paient au prix fort les faiblesses du système militaire russe mais aussi et surtout l'incapacité de ses services de renseignement d'évaluer correctement la capacité de son adversaire de se défendre.

3) Dans ce contexte qui n'a manifestement pas été imaginé ni préparé par ses plus hautes autorités, la Russie ne

risque-t-elle pas de sombrer dans un chaos interne proche de celui qui provoqua, il y a un peu plus de trente ans, l'implosion de l'URSS ? Un chaos qui aurait des conséquences désastreuses pour la communauté mondiale dans son ensemble et dans les domaines les plus stratégiques : militaires, politiques, diplomatiques, économiques, financiers et autres. Un chaos dont les conséquences seraient dramatiques à tous égards.

Pour conclure cette réflexion, provisoirement bien sûr, écrivons ici et sans le moindre doute qu'un nouvel affaiblissement durable de la Russie, s'il venait à se produire, aurait inévitablement des effets dramatiques pour toute la communauté mondiale. Rien, en effet, ne serait plus dangereux dans le moment très particulier que nous vivons avec la pandémie du coronavirus, avec le dérèglement climatique, avec la crise économique et financière qui en résulte, rien ne serait plus dangereux que de voir la Russie s'effondrer à nouveau.

Jean-Paul Pigasse